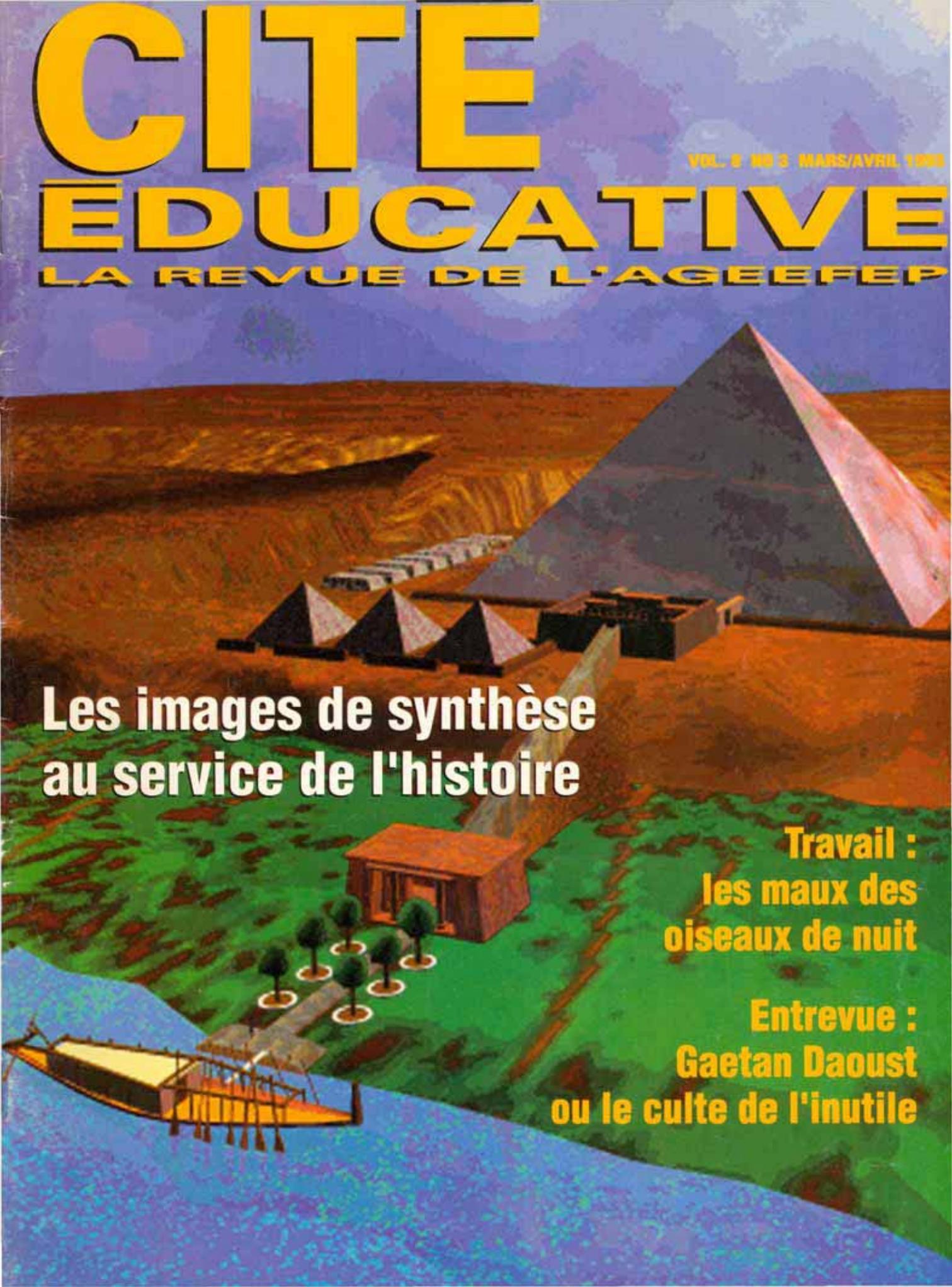


CITE

VOL. 8 NO 3 MARS/AVRIL 1998

ÉDUCATIVE

LA REVUE DE L'AGEEFEP



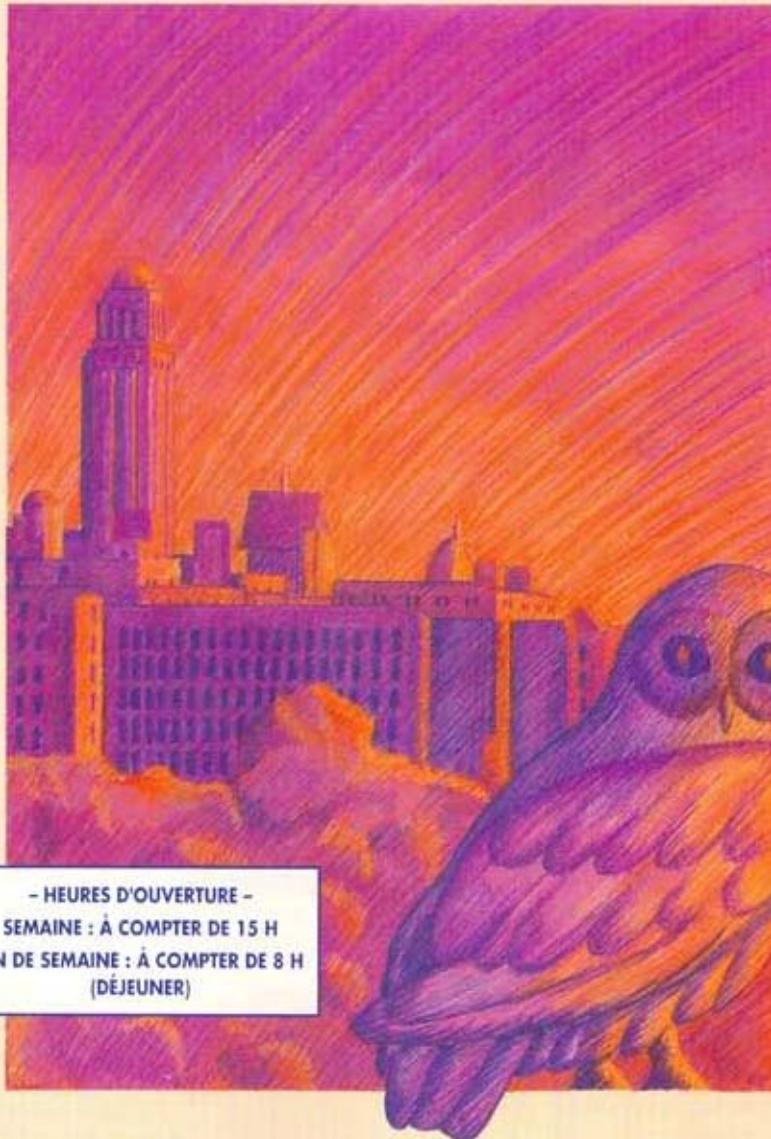
**Les images de synthèse
au service de l'histoire**

**Travail :
les maux des
oiseaux de nuit**

**Entrevue :
Gaetan Daoust
ou le culte de l'inutile**

CAFÉ • BAR

La Brunante



- HEURES D'OUVERTURE -
SEMAINE : À COMPTER DE 15 H
FIN DE SEMAINE : À COMPTER DE 8 H
(DÉJEUNER)

BIÈRES PRESSION ET IMPORTÉES, CAFÉS, TISANES
SPÉCIAUX TOUS LES MOIS
CAFÉ BAR LA BRUNANTE, PAVILLON JEAN-BRILLANT, 2^e ÉTAGE, LOCAL 2326

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»

Edgar Faure, *Apprendre à être*

Cité éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Elle est publiée quatre fois par année, en septembre, novembre, janvier et mars.

Directeur

Robert Martin

Rédacteur en chef

Claude Garon

**Direction artistique,
graphisme et mise en pages**

Marcel Felteau

Administrateur

Denis Sylvain

Collaborateurs et collaboratrices

René Bouchard, André Giroux, Claire Harvey,
Anne-Marie Larocque, Christine Larose,
Jean-Claude Sabourin, Gilles Trudeau

Révision

Services d'édition Guy Connolly

Impression

Interweb (1981) inc.

Publicité

AGEEFEP

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0833-904X

Port payé à Montréal

Courrier de 2^e classe n° 8084

Les auteur-e-s des articles publiés dans *Cité éducative* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les bas de vignettes et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et illustrations publiés dans *Cité éducative* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Comité de direction

Robert Martin, président

Denis Sylvain, secrétaire général

Ghislaine Chabot, vice-présidente aux affaires académiques

Yves Roy, vice-président aux affaires étudiantes

Laurent Spiriti, vice-président aux Services aux étudiants

Secrétariat

Louise Daigneault



Adresse postale :

C.P. 6128, Succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél. : (514) 842-3678

Éditorial 6
Beaucoup reste à faire!

Entrevue 8
M. Gaétan Daoust et l'«école des barbares!»

**Universités et groupes de femmes
se donnent la main.** 12

Au temps des p'tits chars 14

**Les images de synthèse au service
de la pédagogie de l'histoire** 18

Travail : les maux des oiseaux de nuit 22

Enseignant : une profession mal aimée 24

**Natalité : un mini-babyboom
qui ne règle rien!** 26

**En environnement,
quelques raisons d'espérer** 30

AGEEFEP en bref 32

**Deux personnes sur trois abandonnent
leur programme de certificat.** 36

Une étude sur les SAE? 38



En page couverture,
la reconstitution virtuelle
du plateau de Giseh,
une oeuvre de
M. Michel Guay

LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

ATELIERS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Le Bureau universitaire de l'emploi vous invite à participer à ses deux ateliers sur la recherche d'emploi : le premier porte sur la rédaction du curriculum vitae et la lettre de présentation; le second est axé sur les diverses techniques de recherche d'emploi et le déroulement de l'entrevue. Ces ateliers sont offerts gratuitement. De même, il vous est possible de vous procurer le *Guide préparatoire à la recherche d'emploi*, un document qui compète la formation donnée lors de ces ateliers. Pour plus d'information, s'adresser au :

Bureau universitaire de l'emploi
2101, boul. Édouard-Montpetit, Bureau 200
Tél. : 343-6736

SERVICE D'ORIENTATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Le Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) met à votre disposition, tout au long de l'année, des psychologues, des conseillers d'orientation et des conseillers en information scolaire et professionnelle (ISEP). Les conseillers d'orientation vous aident à préciser vos aptitudes, vos habiletés et vos intérêts dans le but de choisir un champ d'études ou une carrière alors que les conseillers en ISEP vous aident à établir un cheminement d'études en fonction de vos objectifs professionnels. Des ateliers de développement personnel, des ateliers gratuits sur le métier d'étudiant et des groupes d'orientation sont aussi offerts au cours de l'année scolaire. Le SOCP comprend également un Centre d'information scolaire et professionnelle (ISEP), où vous pourrez consulter les annuaires des universités canadiennes et étrangères, des documents et des bases de données sur les professions et les formations requises, sur les possibilités de travailler et d'étudier à l'étranger ainsi que de nombreux autres documents.

Heures d'ouverture

Secrétariat : du lundi au jeudi, de 8 h à 18 h; le vendredi, de 9 h à 17 h. À noter que les consultations peuvent avoir lieu en soirée.

Centre d'ISEP : les lundis, jeudis et vendredis, de 9 h à 17 h; les mardis et mercredis, de 9 h à 20 h.

Pavillon des Services aux étudiants
2101, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage

343-6853 : Consultation psychologique et orientation
(renseignements, rendez-vous et urgence)

343-7890 : Information scolaire et professionnelle

SERVICE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Détendez-vous en regardant des films de qualité, en visitant des expositions, en écoutant des concerts, en assistant à des pièces de théâtre de répertoire ou d'avant-garde, en voyageant. Trouvez des appuis pour organiser une activité socio-culturelle qui vous tient à cœur. Préparez votre entrée sur le marché de l'art en réalisant au SAC votre rêve de monter sur scène ou d'exposer vos œuvres. Le Service des activités culturelles (SAC), une foison de possibilités pour combler vos attentes.

Entre autres activités cette session au SAC :

Le 25 avril à 20 h, à l'église Saint-Viateur : concert du Chœur de la Montagne et du Chœur grégorien.

Du 31 mars au 4 avril à la Maison de la culture Frontenac : 5^e Festival québécois de théâtre universitaire.

Inscriptions à l'automne 1993 : du 20 au 24 septembre

Information : 2332, boul. Édouard-Montpetit, 343-6524

SERVICE DE PASTORALE

Un choix varié d'activités :

Devenir plus humain : Les soupers de la Maison Blanche
Prévention du suicide

Dans notre milieu : S.O.S. bénévoles
Atelier Sud-Nord

Entre Dieu et ses créatures : Eucharistie du dimanche
Comité de liturgie

Dire sa foi : Pièce de théâtre de la troupe Imaginart, *Jeanne du dépotoir*, les 18, 19 et 20 mars à 20 h; matinée le 20 mars à 14 h. Information : 343-6394

SERVICE DE PASTORALE (suite)

Formation-réflexion-partage-échange :

La montée de la lumière-Pâques (avril)
Partage biblique
Les mardis de la Maison Blanche
Demain Mariage
Couples en marche

Le dedans et le dehors :

Retraite : sur la route de Berthier (mai)
Pèlerinage : Pèlerins d'Emmaüs (septembre)

Le Centre étudiant La Maison Blanche est là pour vous accueillir au 2765, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Guy Lespinay au 341-4817.

Le service de pastorale est situé au pavillon Marguerite-d'Youville, 2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Tél. : 343-6394.

SERVICE DE SANTÉ

Votre poids vous pèse? Mais vous hésitez à vous remettre au régime : c'est si frustrant et combien inutile! Que faire alors?

Le Service de santé vous offre un programme axé sur le changement des habitudes alimentaires. On n'y propose pas de régime miracle ou de longues listes d'interdits. On préconise plutôt une approche alternative qui tient compte des causes de la prise de poids et de son maintien. Ce programme a été conçu spécialement en tenant compte de la problématique des femmes.

À chaque semaine, on propose aux participantes de faire certaines réflexions qui servent de base aux discussions et aux échanges. Ainsi, vous apprenez à reconnaître vos vrais besoins physiques (faim, satiété et goût) et psychologiques (mieux se faire confiance, s'écouter et s'apprécier).

Ce programme comprend dix rencontres, échelonnées sur dix semaines consécutives. La première rencontre aura lieu le mercredi 14 avril, de 18 h à 20 h 30, au Service de santé, 2101, boul. Édouard-Montpetit, salle 013-3 (sous-sol). Pour s'inscrire, se rendre au Service de santé, bureau 230, 2^e étage, avant le 8 avril. **Pour information** : 343-6456.

Participant(e)s :

maximum 15 : étudiantes à l'U. de M. à temps plein : 35 \$
étudiantes à l'U. de M. à temps partiel : 75 \$
maximum 10 : employées de l'U. de M. : 75 \$
autres : 95 \$

Il est possible de consulter la diététiste du Service de santé pour une évaluation alimentaire ou tout problème nutritionnel.

Sur rendez-vous : 343-6111, poste 1773.

SERVICE DES SPORTS

Le Service des sports met à votre disposition une centaine d'activités pour les jeunes et les adultes. Les inscriptions auront lieu le 30 mars de 10 h à 13 h 30 et de 16 h 30 à 19 h pour les étudiants, les membres et les anciens participants au trimestre d'hiver du programme pour les jeunes.

Les non-membres, les nouveaux participants au programme pour les jeunes, les membres, les étudiants et les anciens participants au programme pour les jeunes pourront s'inscrire le mercredi 31 mars de 18 h à 19 h 30 et le mardi 13 avril de 17 h 30 à 19 h. Si des places demeurent disponibles au sein de certaines activités, il sera possible de s'y inscrire à compter du 14 avril, du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h, au Service de sports. Information : 343-6150.

Les camps de jour du Service des sports reviennent cet été avec une grande diversité d'activités pour les jeunes de 6 à 13 ans et ce, du 28 juin au 20 août.

Inscription :

Participant(e)s de l'été 92 (frères et sœurs) : le vendredi 2 avril de 18 h 30 à 20 h. Nouveaux participants : à compter du mercredi 21 avril, du lundi au vendredi entre 9 h et 19 h.

Il est conseillé de nous téléphoner à compter du 13 avril afin de prendre note des places encore disponibles. **Information** : 343-6150.

Horaire du CEPsum :

Du lundi au vendredi de 7 h à 23 h 30
Samedi et dimanche de 8 h 30 à 21 h

Exceptions :

Fête de Pâques : 9, 10 et 12 avril : le CEPsum sera ouvert de 11 h 30 à 21 h 30. Le 11 avril, le CEPsum sera fermé.

ACCÈS-CAMPUS, le magazine des SAE, le lundi à 19 h 30, à CISM, 89,3 FM.

Psychodrame collectif à l'horizon

Claude Garon

En février, pendant que la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M^{me} Lucienne Robillard, distillait au compte-gouttes son projet de réforme des cégeps par des fuites calculées dans les médias, le Conseil du trésor laissait planer la perspective, dans un document intitulé *Vivre selon nos moyens*, d'une nouvelle cure d'amaigrissement de l'État-providence. Entre autres mesures, selon le régime-minceur préconisé par M. Daniel Johnson, les droits de scolarité dans les universités québécoises augmenteraient d'environ 900 \$ ou 1 000 \$ par année, pour atteindre la moyenne canadienne, qui est présentement d'environ 2 400 \$. Le grand-frère fédéral n'était pas en reste de grandes (?) réformes avec quelques tours de vis dans l'assurance-chômage. Un peu partout, il était question de ticket modérateur dans l'usage des services publics, de la fin de l'universalité des programmes sociaux et, surtout, de la catastrophique dette publique — surtout celle du Canada, qui fait dans les 400 à 500 milliards de dollars selon les évaluations, une dette qui croît de 17 000 \$ à la seconde, et dont nous n'aurions pas été en mesure de rembourser un cent de capital au cours des trois dernières années! Notant tout cela, l'ex-ministre du Revenu dans le gouvernement Bourassa, M. Yves Séguin, rappelait aussi au journal *Le Devoir* le scandale de l'étranglement fiscal de la classe moyenne au Canada alors que les revenus de plus de 100 000 \$ sont taxés au maximum à 18 %, qu'une somme de 100 milliards de transactions effectuées par des compagnies multinationales installées au pays échappe chaque année à toute forme d'impôt — concurrence interna-

tionale oblige, explique-t-on —, et que les gouvernements poursuivent leurs dépenses somptuaires et inutiles, à toutes sortes d'échelle : à la hauteur de trois millions de dollars pour illuminer le Colline parlementaire d'Ottawa pendant le temps des fêtes, ou de trois milliards pour pomper d'Hibernia le pétrole le plus cher au monde.

Ouf! Quelle cacophonie! Et quelle confusion dans l'opinion publique, qui virevolte comme une girouette fouettée par les vents contraires des lobbyistes de tout acabit et des points de vue figés dans le béton. Ce n'est pas le moindre des maux, au-dessus du 45^e parallèle, que l'existence de ces familles idéologiques, dont on peut prévoir à l'avance la réaction devant toute politique gouvernementale. «Gare à mes droits acquis!», clament aussitôt les uns, «Libérons les forces du marché!», hurlent les autres. Cela fait en sorte que, même lorsque l'on s'entend sur l'existence d'un problème grave, il demeure impossible de convenir d'une solution.

Comment en est-on venu là? Personnellement, il me semble que le panéconomisme qui gouverne ces années-ci la pensée et l'action politiques constitue une base trop étroite et trop porteuse de conflits pour fonder un projet de société valable, sans lequel il n'existera jamais de consensus minimum. Ai-je donc mauvais esprit? Il m'apparaît tout à fait absurde qu'il ait fallu de 500 à 600 millions d'années d'évolution de la vie sur terre pour en arriver à une société dont l'unique finalité serait la croissance du Produit national brut. Ce scénario — qui a aujourd'hui pour justification l'internationalisation de l'économie — est une promesse de la poursuite du chaos qui a

précipité et maintenu le XX^e siècle dans la barbarie : consolidation de mégagroupes multinationaux qui dictent les règles du jeu économique et politique, et échappent à toute autorité démocratique, perpétuation d'un système qui permet à 20 % de la population mondiale de consommer 80 % de la richesse, poursuite de l'explosion démographique dans les parties les moins développées de la planète, crise économiques cycliques, accentuation de la «férocité» de la concurrence entre les gens et entre les peuples, conflits armés interethniques, dégradation de l'environnement, multiplication des ghettos urbains, famine et désolation. Merci pour le beau programme!

Sous une autre forme — et pour des motifs bien mieux fondés —, c'est un peu ce thème qui revient dans l'entrevue que nous a accordée M. Gaétan Daoust, un homme issu de la grande tradition humaniste comme il en reste quelques-uns dans les corridors des universités, un homme qui nous rappelle quelques fondements de l'éducation, que nous avons perdus en cours de route : on n'étudie pas d'abord pour obtenir un bon emploi plus tard, mais parce qu'il est «humain, beau et grand d'apprendre», pour reprendre ses propres mots.

Qui sait s'il ne faut pas chercher là une des raisons fondamentales de l'échec lamentable de notre système d'éducation : une accentuation démesurée des motivations «extrinsèques» liées aux exigences sociales, au détriment des motivations «intrinsèques» relevant du plaisir d'apprendre. Or, seules ces dernières peuvent donner à l'éducation une finalité qui soit autre que le rêve d'accéder un jour à l'olympes de la consommation sans limites.

En éducation permanente, beaucoup reste à faire!



L'automne dernier, le Conseil des universités rendait publique une étude intitulée *Rapport sur les perspectives et les défis du premier cycle universitaire québécois*, Volet 1, *Cheminevements et spécialisation*, dont les faits saillants sont expliqués en pages 36 et 37 du présent numéro de *Cité éducative*.

On retient principalement de ce document les deux faits suivants, qui nous semblent primordiaux :

- Au cours de la période étudiée, soit de 1986 à 1991, deux étudiant-e-s sur trois qui se sont inscrits à un programme de certificat ont quitté l'université — ou se sont inscrits dans une autre discipline — sans avoir terminé leur programme d'études. Le taux d'abandon est nettement plus élevé chez les étudiant-e-s à temps partiel (68 %) que chez les étudiant-e-s à plein temps (40 %).

- De l'aveu même du Conseil, les causes de la faible persévérance de la clientèle dite «adulte» sont mal connues, pour la bonne raison que la question n'a jamais été étudiée systématiquement. Cela dit, le Conseil considère que les universités se sont visiblement mal adaptées à la diversification de leur effectif étudiant, au point où une très importante tranche de la clientèle (40 %), celle qui est inscrite à temps partiel dans les programmes de certificat et de baccalauréat, se trouve à toutes fins utiles «presque marginalisée dans le système».

La «rentabilité institutionnelle» d'une université se mesurant principalement au nombre de diplômes qu'elle décerne, on comprend que les seuils actuels d'abandon des études dans les programmes de certificat sont devenus très préoccupants. Les données disponibles doivent cependant être mises en perspective.

En premier lieu, même s'il est plus prononcé dans les certificats, le problème de la persévérance se pose également avec

acuité au baccalauréat, où le taux global d'abandon atteint 35,8 %, soit 29,8 % chez les étudiant-e-s à plein temps et 60,2 % chez les étudiant-e-s à temps partiel.

En second lieu, même dans un régime idéal d'éducation permanente, il y aura toujours une certaine part d'abandons en raison des particularités de la clientèle, qui est principalement constituée de gens sur le marché du travail, dont plus de la moitié assument en outre des obligations familiales. Les études à temps partiel s'échelonnant sur plusieurs années, il est inévitable que les événements de la vie — promotion, changement d'emploi, naissance d'un enfant, etc. — forcent un certain nombre d'étudiant-e-s à abandonner ou à interrompre leurs études.

D'autres raisons expliquent aussi une partie des abandons. Il est bien connu, par exemple, qu'un certain nombre d'étudiant-e-s s'inscrivent à un programme de certificat en sachant dès le départ qu'ils suivront seulement les quelques cours qui les intéressent ou dont ils ont besoin. Enfin, il y a tous ces autres étudiant-e-s qui s'inscrivent pour faire l'expérience des études universitaires et qui en arrivent à la conclusion que cela ne leur convient pas.

Le Conseil constate par ailleurs l'inadaptation des universités à la diversité de leur clientèle, une opinion que l'AGEEFEP partage sans réserve. Comparativement à ce que préconise l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science, la culture et la communication (UNESCO) ou à ce que font des pays très évolués en éducation permanente — nous pensons ici à la Grande-Bretagne, aux États-Unis ou à la Suède —, nos politiques universitaires actuelles ne constituent que les balbutiements d'un régime intégré et efficace.

Un tel régime devrait comprendre les caractéristiques suivantes : des mécanismes sophistiqués d'orientation et d'éva-

luation des dossiers des adultes qui retournent aux études, un encadrement serré des étudiant-e-s, une politique de reconnaissance des acquis issus de l'expérience, le recours systématique aux méthodes andragogiques, un réseau ramifié d'enseignement à distance, une large disponibilité des régimes de tutorat et des programmes de lectures dirigées ainsi que des programmes individualisés d'enseignement.

À toutes fins utiles, rien de cela n'existe au Québec, où l'enseignement aux adultes est un calque à peine modifié de l'enseignement traditionnellement offert au 1^{er} cycle. Cela tient en partie au fait que les universités québécoises ont vu, dans la venue massive des adultes, un moyen commode de financer leur croissance, et il est bien connu qu'une part importante des subventions gouvernementales versées pour cette clientèle est déviée vers d'autres facultés. Ce procédé n'aurait rien d'odieux si la clientèle de l'éducation permanente bénéficiait d'un minimum acceptable de services. Ce n'est certainement pas le cas présentement.

On aurait tort, toutefois, de limiter les problèmes de l'éducation permanente à une question de gros sous. Sans risque de se tromper, l'AGEEFEP peut affirmer que l'intérêt pour l'éducation permanente et la connaissance qu'on en a dans les hautes sphères de l'université sont fort limités. Cela est particulièrement vrai ces années-ci, où l'on a souvent l'impression que les dirigeant-e-s de nos établissements sont tellement enfermés dans leurs problèmes de gestion qu'ils en oublient la mission éducative. En éducation permanente, il y a pourtant beaucoup à faire, pour ne pas dire que tout reste à faire!

Robert Martin

Le président,
Robert Martin



Un article décevant

Je lis avec intérêt la revue de l'AGEEFEP et j'y trouve des articles intéressants. Mais je dois dire que j'ai été déçu de votre article sur la graphologie, car la partialité était évidente, à tel point que j'ai eu l'impression que c'était une publicité pour la graphologie déguisée en article.

Il n'y est fait aucune mention d'études sérieuses validant la graphologie. Saviez-vous que, dans une émission de Claire Lamarche diffusée le 18 mars dernier, il était question de déceler le caractère d'un individu par la forme de son visage? Doris Gauthier, qui se définit comme un graphologue, se présentait alors comme un «morphologue» analysant la personnalité de certaines personnes présentes sur le plateau par la forme des oreilles, du nez, etc.

Dans une autre émission de Claire Lamarche portant sur la graphologie, diffusée cette fois en septembre 1991, une graphologue respectée, Yolande Gervais, analysait par leurs textes des invités mystères cachés derrière la scène. Elle a ainsi décrit comme une femme une personne qui était en réalité le comédien Edgar Fruitier. Elle a avoué elle-même qu'il est impossible de déterminer le sexe de la personne analysée. Cela est d'ailleurs confirmé par Derek Davis, un expert en écriture reconnu mondialement, qui a témoigné dans plus de 1 000 procès intentés dans 50 pays différents et qui a analysé des documents ou des chèques pour établir leur authenticité. Il professe du mépris pour la graphologie, qui n'a pas de base scientifique, contrairement à l'expertise en écriture, et qui ne permet pas d'établir de lien entre l'écriture et la personnalité d'un individu. Si la graphologie n'est pas apte à déterminer une caractéristique aussi fondamentale que le sexe d'un être humain, on peut se demander comment elle parviendrait à en découvrir les subtilités secondaires.

Dans une étude reconnue mondialement, le professeur Bruchon-Schweitzer, de l'Université de Bordeaux, a analysé différentes méthodes de recrutement. La graphologie est classée dernière, avec une efficacité nulle, pas très loin d'ailleurs de l'astrologie et de la morpho-psychologie et cela, bien qu'elle soit employée à plus de 75 % par les employeurs de la France (*Science et Vie*, septembre 1992).

D'autres études viennent confirmer ce fait, entre autres celles de W.H. Whyte J.R. et P.A. Sorokin, P. Rosenthal et L.F. Jacobson, L. Norman, P.F. Drucker, F. Ferterg, Albert Jacquard, etc.

Un charlatan ne vous avouera jamais qu'il est un charlatan. Même si, par hypothèse, la graphologie pouvait décrire la personnalité d'une personne, la compétence pour un emploi particulier se vérifie souvent sur le «terrain».

Les études effectuées ces dernières années et publiées dans les revues spécialisées confirment bien l'inefficacité de la graphologie et d'autres parasciences pour l'embauche ou l'étude de la personnalité. C'est pourquoi la graphologie a été bannie aux États-Unis dans le domaine de l'embauche.

Je me serais attendu à ce qu'une revue, universitaire de surcroît, soit plus vigilante et traite de ces sujets avec un peu plus de sérieux que les journaux et revues à potins, qui se font un délice d'écrire n'importe quoi. Mais, malheureusement, tel n'a pas été votre cas.

Normand Larouche,
Étudiant à l'U. de M.

L'enseignement à distance : plus que les cours par correspondance

Montréal, le vendredi 4 décembre 1992

M^{me} Christine Larose
Cité éducative
Université de Montréal

Madame,

J'ai lu, dans le dernier numéro de *Cité éducative*, votre article intitulé *L'éducation à distance ou l'éducation à la carte*. J'ai été fort étonné de constater que vous limitiez l'enseignement à distance à l'enseignement par correspondance à l'exclusion d'une brève référence à Octo-Puce et à Octo-Giciel.

Je voudrais donc vous souligner qu'il existe au niveau universitaire un réseau de télédiffusion opérant principalement sur le câble, mais aussi à Radio-Québec. Il se nomme CANAL, et les cours des maisons d'enseignement participantes sont ainsi distribués à travers tout le Québec. À l'automne 1992, on y retrouve 49 émissions hebdomadaires; ce sont presque entièrement des cours crédités. Les principaux producteurs sont l'Université de Montréal (16), la Télé-Université (16) et l'Université Laval (10).

Ces cours télévisés sont généralement (toujours dans le cas de l'Université de Montréal) accompagnés de documents écrits et encadrés par des tuteurs que les étudiants peuvent rencontrer dans différentes villes du Québec ou avec qui ils peuvent communiquer par téléphone.

Il serait malheureux de négliger cet aspect de l'enseignement à distance d'autant plus que le réseau de télé-enseignement constitue, par sa structure, par son fonctionnement et son contenu, un réseau unique au Canada et sans doute au monde.

Je vous souligne, en passant, que la Direction de l'enseignement à distance est membre de CANAL. En outre, la FEP publiait dans le numéro où paraissait votre article son programme de cours crédités télévisés. Je vous fais parvenir, ci-joint, quelques documents qui pourront peut-être vous être utiles et je vous prie d'agréer, M^{me} Larose, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jacques Duchesne,
Réalisateur
Services audiovisuels

N.D.L.R. : La question des cours télévisés en général, et du réseau CANAL en particulier, a fait l'objet d'un reportage dans le numéro de *Cité éducative* publié en janvier 1990 (Vol. 5, No 3).

Gaétan Daoust «Cultiver l'inutile parce qu'il est beau, grand et humain d'apprendre.»

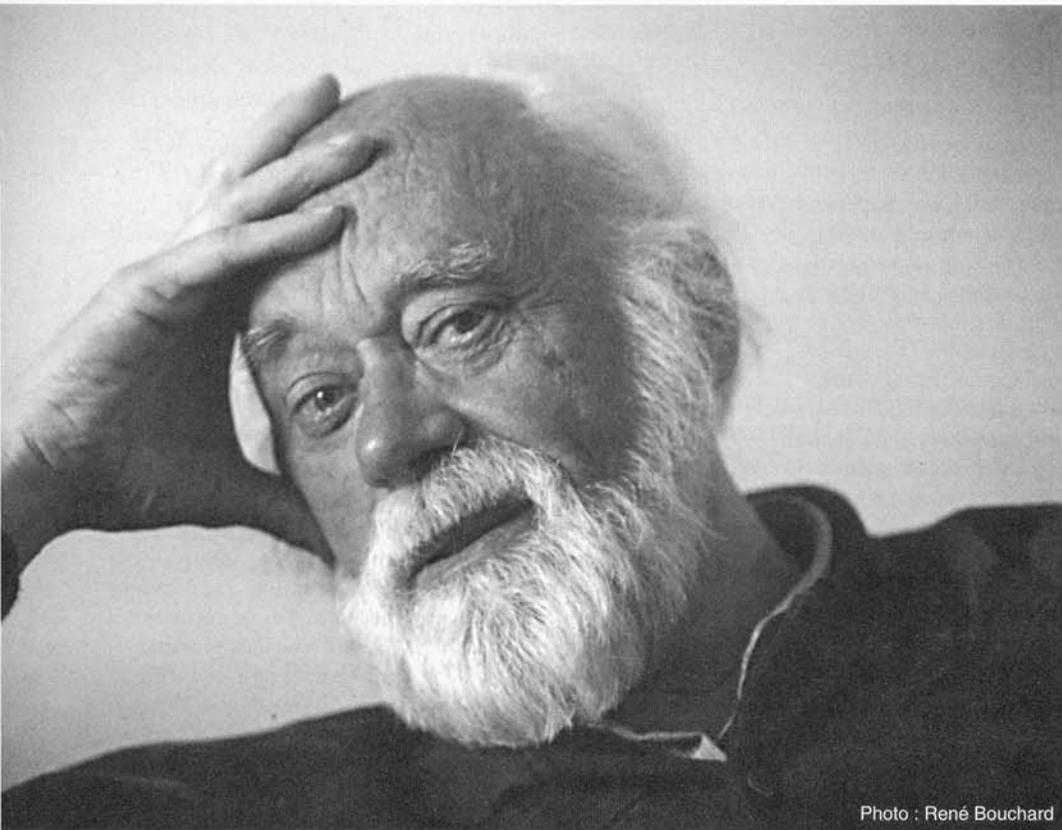


Photo : René Bouchard

Les penseurs de l'éducation se spécialisent-ils dans le lancer du pavé dans la mare? Tous ceux que *Cité éducative* a rencontrés ces dernières années nourrissent en tout cas de sérieux griefs à l'égard de notre système d'éducation. M. Gaétan Daoust, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, ne fait pas exception. Exclusivement

centrée sur sa fonction utilitaire et professionnelle, l'université d'aujourd'hui, affirme-t-il, est un lieu anticulturel, qui a abandonné sa fonction essentielle : la pensée critique. Comme antidote, il pratique l'art de l'inutile, c'est-à-dire le plaisir de la pensée pour elle-même. Le cheminement personnel et professionnel de M. Daoust l'autorise sans doute à une critique qui passerait pour outrancière dans la bouche d'un autre. Qu'on en juge : licencié en philosophie chez les Jésuites, docteur en études médiévales de l'Université de Montréal et docteur en théologie de l'Université d'Innsbruck, il a enseigné la théologie à l'Université grégorienne de Rome. Après avoir quitté les Jésuites, il a entrepris une carrière d'administrateur dans l'entreprise privée avant d'être nommé directeur d'un collège qui allait devenir le cégep Édouard-Montpetit. Une autre bifurcation de carrière l'a amené au Conseil canadien d'aménagement rural, dont il a été le directeur général, après quoi il a eu le mandat de créer la Faculté de l'éducation permanente de l'U. de M., dont il a été le premier doyen pendant deux ans. L'entrevue a été réalisée le 21 janvier dernier par Claude Garon et René Bouchard.

Cité éducative : Quand un éducateur comme vous publie dans *Le Devoir* un texte qu'il intitule *L'école des barbares*, on doit présumer qu'il n'a pas une très haute opinion de l'école d'aujourd'hui.

Gaétan Daoust : Le principal problème de l'école tient au fait qu'elle est de plus en plus inféodée aux finalités utilitaires et professionnelles de la société, à l'exclusion de tous les autres objectifs. Or, traditionnellement, l'université a bénéficié d'une sorte d'extraterritorialité qui a été le fondement de son autonomie, de ce qu'on appelle la liberté universitaire. À partir du moment où l'université devient une composante directe de l'activité économique et où elle entre en concurrence avec les grands laboratoires privés de recherche, il lui devient de plus en plus difficile de remplir son rôle traditionnel — à mon avis son rôle principal —, qui est la fonction critique. L'université doit être un lieu de réflexion sur ce que l'homme veut être, sur les valeurs éthiques, religieuses, esthétiques et philosophiques qui le déterminent.

C.É. : Ce que vous dites de l'université est également vrai des autres ordres d'enseignement.

G.D. : Cela va de soi, car l'université aspire vers le haut l'ensemble du système scolaire. Qu'il s'agisse des administrateurs, des enseignants ou des étudiants, on en est venu au point où la seule raison d'aller à l'école, c'est pour obtenir un emploi plus tard. Lorsqu'il a abordé le problème du décrochage scolaire, l'ex-ministre de l'Éducation, M. Pagé, a dit aux jeunes : «Allez à l'école, sinon vous n'aurez pas de job en l'an 2000!» Personne ne peut contester cette exigence; n'empêche, il me semble lamentable qu'un ministre de l'Éducation ne trouve que cela à dire aux jeunes. D'ailleurs, ceux-ci perçoivent de plus en plus que, chez beaucoup d'adultes, le travail ne comporte aucun sens, qu'il constitue un abrutissement. Moi, j'ai une très haute opinion de l'éducation, je crois même qu'il s'agit de l'activité essentielle de l'être humain dans la société. Il me faut aussi préciser que «système scolaire» n'est pas synonyme d'«éducation». Pendant des siècles,

l'école n'a concerné que de 2 à 3 % de la population; ça n'a pas empêché les autres 97 % de s'éduquer. Pour peu qu'on soit vivant et qu'il existe un souci de culture, il y a éducation.

C.É. : L'aspect strictement utilitaire que vous déplorez dans le système scolaire, ne le constatez-vous pas également à propos de la langue, entre autres dans un texte où vous parliez de la «langue-objet de l'homme-instrument»?

G.D. : Ça me désole de constater que beaucoup de linguistes limitent la définition de la langue à un ensemble de normes qu'une communauté adopte à des fins de communication. Platon lui-même, qui n'aimait guère les poètes, à qui il reprochait de fabriquer des mythes, reconnaissait en Homère l'éducateur des Grecs, celui qui leur avait appris à discourir, à penser logiquement. C'est que les grands écrivains constituent des témoins privilégiés de la langue, ils sont des explorateurs de l'être humain comme on n'en retrouve nulle part ailleurs, même pas dans la sociologie ou la psychologie modernes. Je sais bien que la langue est vivante et qu'elle évolue, mais je m'étonne encore quand un étudiant m'écrit le plus sérieusement du monde — je veux dire, sans intention humoristique — que mes cours sont «songés».

C.É. : Toutes ces nouvelles tendances n'ont-elles pas modifié radicalement la notion même de professeur?

G.D. : Il n'y a pas si longtemps, un bon professeur, c'était un savant et un humaniste, mais ce modèle est en voie de disparition, car l'enseignement est aujourd'hui fondé sur la recherche. Or, l'objet de la recherche est extrêmement précis et il est défini la plupart du temps dès la maîtrise. Pour obtenir son doctorat, un étudiant doit consacrer tellement de temps et d'énergie à ses travaux qu'il n'a plus la possibilité d'élargir sa culture, y compris dans sa propre discipline. Cela fait en sorte qu'on produit des économistes sans culture économique et des historiens sans culture historique. Personnellement, je ne crois guère à ce qu'on entend par chercheur, c'est-à-dire quelqu'un qui poursuit des travaux commandités ou subventionnés et qui doit publier dans des revues scien-

tifiques qui ne comptent que deux ou trois lecteurs. Lorsqu'il m'arrive de publier, je préfère maintenant le faire dans des médias qui atteignent un autre public que celui de l'université.

C.É. : Vous enseignez à la Faculté des sciences de l'éducation depuis plusieurs années. Que pensez-vous de la formation que l'on donne aux futurs enseignants?

G.D. : Je trouve déplorable que l'on consacre tant de temps à la pédagogie et à la didactique alors qu'il serait plus profitable d'approfondir la culture littéraire et historique. On enseigne à ces jeunes comment enseigner un français qu'ils ne connaissent pas; on leur enseigne comment donner un cours sur le conte, mais ils n'ont jamais lu Maupassant ou Daudet. Cette volonté exclusive de la formation technique des maîtres équivaut en réalité à la promotion de l'inculture. L'université tient pour une certitude qu'il faille donner à ces étudiants une formation pratique qui leur permettra d'être efficaces en classe. Or, cela s'acquiert par la fréquentation des maîtres. Pour être un bon enseignant, il faut deux choses : la passion du savoir et avoir quelque chose à dire. Avec cela et un peu de pédagogie, il est facile de se tirer d'affaire; sans cela, des années de pédagogie ne servent à rien. Un des malheurs dans notre système d'éducation, c'est l'ignorance des enseignants, le fait qu'ils lisent peu. Devant 200 enseignants du secondaire, j'ai déjà dit que l'éducation au Québec se porterait mieux si chaque enseignant lisait deux livres sérieux par année. Il n'y a eu aucune réaction. Après la rencontre, la bibliothécaire de l'école est venue me dire que j'avais bien raison.

C.É. : Vous êtes un des rares professeurs qui donnent aussi des cours à la Faculté de l'éducation permanente. Y a-t-il une différence entre ces étudiants et les plus jeunes?

G.D. : Ça dépend de ce qu'on compare. Entre autres, je donne un cours à des étudiants en médecine et je constate que leur formation théorique est en général plus solide que celle des adultes; en formation des maîtres, toutefois, la formation de base des jeunes est très

faible. Globalement, je préfère enseigner aux adultes parce qu'ils ont une expérience de vie et qu'ils sont plus constamment intéressés à leurs études. Malheureusement, les rigueurs de l'analyse leur font défaut et on ne les forme pas à cela.

C.É. : Encore là, c'est le problème de la formation trop étroitement utilitaire que donne l'université.

G.D. : Tout à fait. Cela va d'ailleurs jusqu'au point où une université québécoise a complètement abandonné l'enseignement de la philosophie. Or, avec la théologie, c'est la philo qui a fondé l'université, car c'est elle qui permettait l'unité du savoir. On ne peut évidemment affirmer aujourd'hui que la théologie, en raison des principes de vérité inspirée qui la commandent, puisse prétendre à l'unité du savoir. N'empêche qu'il y avait là un aspect fondamental. Même si je ne suis plus croyant, il me semble que l'homme ne peut pas vivre sans un certain sens du sacré. Notez bien que les critiques de ce genre ne sont pas nouvelles, et que certains font même remonter le déclin des universités au XIX^e siècle. Nietzsche, à son époque, avait pourfendu l'inculture de l'université. Karl Jaspers, qui a occupé la même chaire que Nietzsche à l'Université de Bâle, disait après la Deuxième Guerre mondiale que l'université était morte, et que la façade vermoulue qu'elle conservait dissimulait le fait qu'elle pratiquait le bourrage de crâne. Quant à Habermass, il a affirmé que, dès le moment où elles ont opté pour l'utilitaire, les universités sont devenues incapables de cultiver l'esprit.

C.É. : Tenez-vous ce genre de discours devant vos étudiants?

G.D. : Oui, et je suis souvent surpris de leur avidité lorsque j'aborde les grandes questions de la philosophie et de la réflexion critique en éducation. Je dois cependant leur donner des repères historiques qu'ils n'ont pas, car, pour eux, avant la Révolution tranquille, c'est déjà très loin. Je suis obligé de leur expliquer où se trouve la Grèce et pourquoi je leur parle de ce pays plutôt que du Basutoland. Je le fais parce qu'ils ne le savent pas, et qu'on ne peut

rien comprendre à l'art, à la science et à la pensée en Occident sans remonter aux origines grecques et judaïques. Eux-mêmes sont effarés de leur ignorance. À la maîtrise et au doctorat, j'ai aussi la chance de pratiquer cet enseignement. Je leur dis que, s'ils viennent à mon cours pour apprendre quelque chose d'utile dans la pratique de leur métier, ils font mieux d'aller ailleurs, car je suis un théoricien et un promoteur de l'inutile, un promoteur de la pensée pour elle-même, un promoteur de l'idée que l'homme est beau par l'intelligence et l'amour qu'il exerce. On n'apprend pas parce que c'est utile, mais parce qu'il est humain, beau et grand d'apprendre. Aujourd'hui, la technique commande la science, et on est en train de tuer la vie. C'est en cela que l'université est anticulturelle. Le barbare n'est pas celui qui ne possède que des moyens rudimentaires de production; le barbare, c'est celui qui tue la vie, la promotion de l'humain et les racines de la vie intellectuelle.

C.É. : Dans un autre ordre d'idées, dans quel esprit vous êtes-vous amené à la direction de l'éducation permanente, au début des années soixante-dix?

G.D. : À l'époque, ce n'était pas encore une faculté, plutôt une sorte de gros secrétariat, où tous les cours étaient créés et approuvés par d'autres. Je croyais en la nécessité d'offrir aux adultes des programmes de formation adaptés à leurs besoins et je pensais qu'il nous fallait avoir le contrôle sur ces programmes pour en assurer la flexibilité. L'image que je me faisais de l'éducation permanente était cependant assez vague. Nous avons donc créé un comité de quatre ou cinq personnes pour réfléchir à la question. En raison de la charte de l'Université, nous avons convenu que la meilleure structure consisterait à créer une faculté de l'éducation permanente, une faculté qui serait cependant bien différente des autres puisqu'elle n'aurait pas de corps professoral en propre et qu'elle serait en lien direct avec des gens de l'extérieur de l'Université. Ça nous a pris cinq ans pour créer la FEP. La direction de l'Université n'y comprenait pas grand-chose, mais elle constatait que ça marchait, que les adultes affluaient et que c'était payant!

C.É. : Sans doute avez-vous tenté de transposer votre vision de l'éducation dans les programmes de la FEP.

G.D. : Il me semble que ce serait trop facile d'idéaliser cela après coup. À l'époque, j'étais d'abord sensible à l'injustice qui était faite à toute une génération, dont la progéniture affluait aux portes de l'université, alors qu'elle-même n'avait eu cette possibilité. Je croyais qu'il fallait donner une chance aux gens de cette génération, mais en partant d'autres intérêts et en leur décernant d'autres diplômes. J'étais donc très sensible à l'ouverture de l'université aux adultes, à leur ruée massive — alors qu'aujourd'hui je serais plus sensible à l'oubli que font les universités des exigences rigoureuses qui doivent présider à la formation universitaire. Cela dit, je faisais effectivement la promotion d'un idéal de culture générale dans les programmes de la Faculté, je pense, par exemple, au Certificat en sciences de la communication. Dans la vie concrète, toutefois, ce sont souvent les gens qui connaissent les techniques d'une discipline qui enseignent; peu à peu, les programmes prennent davantage une connotation professionnelle.

C.É. : De toutes façons, n'est-ce pas là ce que cherche d'abord la clientèle de l'éducation permanente?

G.D. : La plupart arrivent effectivement à l'université avec des ambitions de se recycler, de trouver un nouvel emploi, somme toute des ambitions professionnelles. Le problème, c'est qu'on entretient ces ambitions en ne leur parlant que de cela. Le phénomène dont je vous parlais plus tôt chez les jeunes existe aussi chez les adultes : pour peu qu'on leur parle un autre langage, leur intérêt est très vif. Il n'y a pas que des ambitions pratiques chez les adultes. Ce sont des gens qui ont une expérience de vie, qui ont connu des échecs, qui viennent de vivre un divorce, qui sont confrontés à la maladie, à la mort et à l'éducation de leurs enfants. Quand on leur offre la possibilité d'une réflexion un peu plus cohérente et un peu plus systématique, une manière plus exigeante et plus rigoureuse de poser les problèmes et de définir les valeurs, l'intérêt est très vif.

SODEXHO

Services alimentaires de l'Université de Montréal

Au menu

Entrées

Comptoirs satellites

- ✦ Pavillon Principal, U-1 et E-3
- ✦ Pavillon 3200 Jean-Brillant
- ✦ Pavillon Marie-Victorin
- ✦ Cepsium

Plats principaux

- ✦ Cafétéria des Sciences sociales
(3200, Jean-Brillant, 2^e étage)
- ✦ Bistro
(3200, Jean-Brillant, rez-de-chaussée)
- ✦ Restaurant le Cercle
(3200, Jean-Brillant, 2^e étage)
- ✦ Resto-Pub
(Pavillon J.A.-De-Sève)

*Au plaisir
de vous servir*

Desserts

- ✦ Tarif préférentiel pour réceptions étudiantes
- ✦ Service de livraison



Relais-femmes

Quand les universités collaborent avec les groupes populaires

Anne-Marie Larocque

À l'heure du partenariat et de la valorisation de la concertation dans l'intervention sociale, les organismes communautaires engagés dans le secteur de la condition féminine se doivent d'emboîter le pas. Les politiques fiscales régressives, le démantèlement du système des allocations familiales et la politique répressive de la sécurité du revenu, jumelés à une absence totale de politique de création d'emplois, contribuent à accroître l'isolement, la pauvreté, la violence et la marginalisation des femmes.

Dans un tel contexte, développer la pensée féministe et répondre aux besoins réels des femmes constituent des conditions essentielles au maintien de la solidarité. C'est le défi que relève Relais-femmes, un organisme sans but lucratif qui rassemble une trentaine de groupes de femmes et qui se voue prioritairement à la recherche-action et à la formation sur mesure. Grâce à un travail féministe innovateur et acharné, ce groupe a acquis en 12 ans une solide expérience et il marque des points dans l'avancement de la cause féministe : formation sur mesure sur la question nationale et contribution à la revalorisation du travail des femmes collaboratrices et des femmes au foyer, pour ne donner que ces exemples.

Relais-femmes exerce aussi un rôle

d'agent intermédiaire et harmonisateur entre les intérêts des groupes de femmes engagés sur le terrain et les universités; les groupes bénéficient ainsi d'un meilleur accès aux ressources matérielles et humaines des universités. «Relais-femmes a atteint ses objectifs et il exécute très bien le mandat que les groupes de femmes lui ont confié. La qualité et le nombre de ses interventions impressionnent», souligne Danielle Fournier, responsable des stages en service social à l'Université de Montréal et membre du conseil d'administration de Relais-femmes depuis trois ans.

Le bilan d'activités de l'organisme pour 1991-1992 confirme cette opinion. En signant un protocole d'entente avec

l'Université du Québec à Montréal, Relais-femmes a encadré les recherches suivantes : la monoparentalité en région, les obstacles à l'accès des femmes à la profession de réalisatrices de cinéma ainsi que l'évolution de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) et sa contribution au développement social, politique et économique du Québec depuis 25 ans. C'est aussi le protocole d'entente avec l'UQAM qui a permis la rédaction d'un ensemble de chroniques sociobibliographiques intitulé *350 ans de vie de femmes qui ont marqué Montréal*.

Cette dernière recherche a contribué à combler les oublis séculaires des contributions historiques des femmes, qu'il s'agisse de personnes ou de groupes; elle alimentera aussi les milieux universitaire, syndical, féministe et économique.

Les recherches-actions sont utiles parce qu'elles vérifient la pertinence sociale des interventions et orientations adoptées par les groupes qui travaillent sur le terrain. Ainsi, la recherche sur la monoparentalité en région a confirmé à la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec toute l'importance de continuer à réclamer la perception automatique des pensions alimentaires. «La recherche sert les intérêts concrets des groupes. Souvent, elle favorise aussi l'émergence de nouvelles pratiques d'intervention», estime Danielle Fournier.

Relais-femmes assure également un soutien important au Groupe des 13, un regroupement de 13 organismes de femmes qui travaillent à se donner des orientations communes dans une perspective d'intervention féministe. Cette année, le dossier de l'heure portera sur



Photo : René Bouchard

M^{me} Danielle Fournier

la fiscalité. Relais-femmes joue aussi un rôle clé dans la constitution d'une documentation féministe par son engagement au conseil d'administration du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine. Ce dernier s'adresse au personnel des établissements d'enseignement ainsi qu'aux gens intéressés par l'alphabétisation, les communications ou la condition féminine.

Relais-femmes s'est doté depuis 10 ans d'un outil de choix — les protocoles d'entente avec l'UQAM — qui canalise les forces vives de réflexion et de recherche féministe au Québec. On lisait ainsi dans un récent numéro de *Services aux collectivités*, un journal publié à l'UQAM : «L'arrimage entre les besoins des groupes de femmes canalisés par Relais-femmes et les ressources universitaires de l'UQAM, qui sont regroupées pour la plupart à l'Institut de recherches et d'études féministes, fait de ce protocole un modèle de concertation entre les groupes externes et l'Université [...]; la plupart des recherches entreprises dans le cadre du protocole donnent lieu à des publications chez les éditeurs reconnus et connaissent une diffusion qui va bien au-delà des cercles universitaires.»

Parmi ces ouvrages, on compte *De travail et d'espoir*, publié aux éditions Remue-ménage à la suite du forum célébrant le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes. Ce document trace le bilan des dernières décennies d'actions des groupes de femmes au Québec. Il y a aussi *Septième art et discrimination : le cas de réalisatrices*, publié chez VLB en avril 1992, ainsi qu'un projet de publication pour 1993 chez Boréal. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une recherche sur l'Association féminine d'éducation et d'action sociale.

Malgré un budget restreint — environ 100 000 \$ par année — et une petite équipe de trois travailleuses, Relais-femmes parvient à créer une concertation concrète entre le monde universitaire et les groupes de femmes.

L'année 1991-1992 a été particulièrement importante pour cet organisme à la fois au point de vue de la croissance du nombre de membres —

35 groupes font partie de Relais-femmes — et à celui de la reconnaissance. Dans une étude publiée en 1992, le prestigieux Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) a cité en exemple les méthodes de travail de Relais-femmes. On lisait ainsi : «Le Conseil, en collaboration avec le Secrétariat d'État, devrait encourager et publiciser les structures dans les universités et dans la communauté qui facilitent les contacts académiques et communautaires, qui assurent le développement de recherches basées sur les besoins des femmes, qui développent des relations de collaboration et de partenariat entre les chercheuses universitaires et les utilisatrices des recherches dans les groupes de femmes qui offrent un support institutionnel pour ce faire. Un bon modèle serait le service aux collectivités et le protocole UQAM/Relais-femmes.»

Danielle Fournier partage ce point de vue : «Il y aurait lieu de se questionner sur la disparition des services aux collectivités à l'Université de Montréal. Plusieurs projets de recherche nous passent ainsi sous le nez», affirme-t-elle avec conviction.

Sans services à la collectivité, les chercheuses universitaires s'engagent de façon ponctuelle, et elles doivent trouver du financement ailleurs que chez leur employeur. Même sans budget ou avec un budget minime, l'engagement personnel permet cependant des recherches et collaborations très intéressantes. Tel est le cas de *La pauvreté change-t-elle nos pratiques?* Ce document résulte du travail d'un collectif formé par Lise Fortin, une étudiante en stage de recherche-action en service social à l'Université de Montréal, qui a travaillé en collaboration avec Marie Letellier, permanente de Relais-femmes, Monique Pronovost, du Conseil canadien de développement social, et Danielle Fournier, membre du conseil d'administration de Relais-femmes.

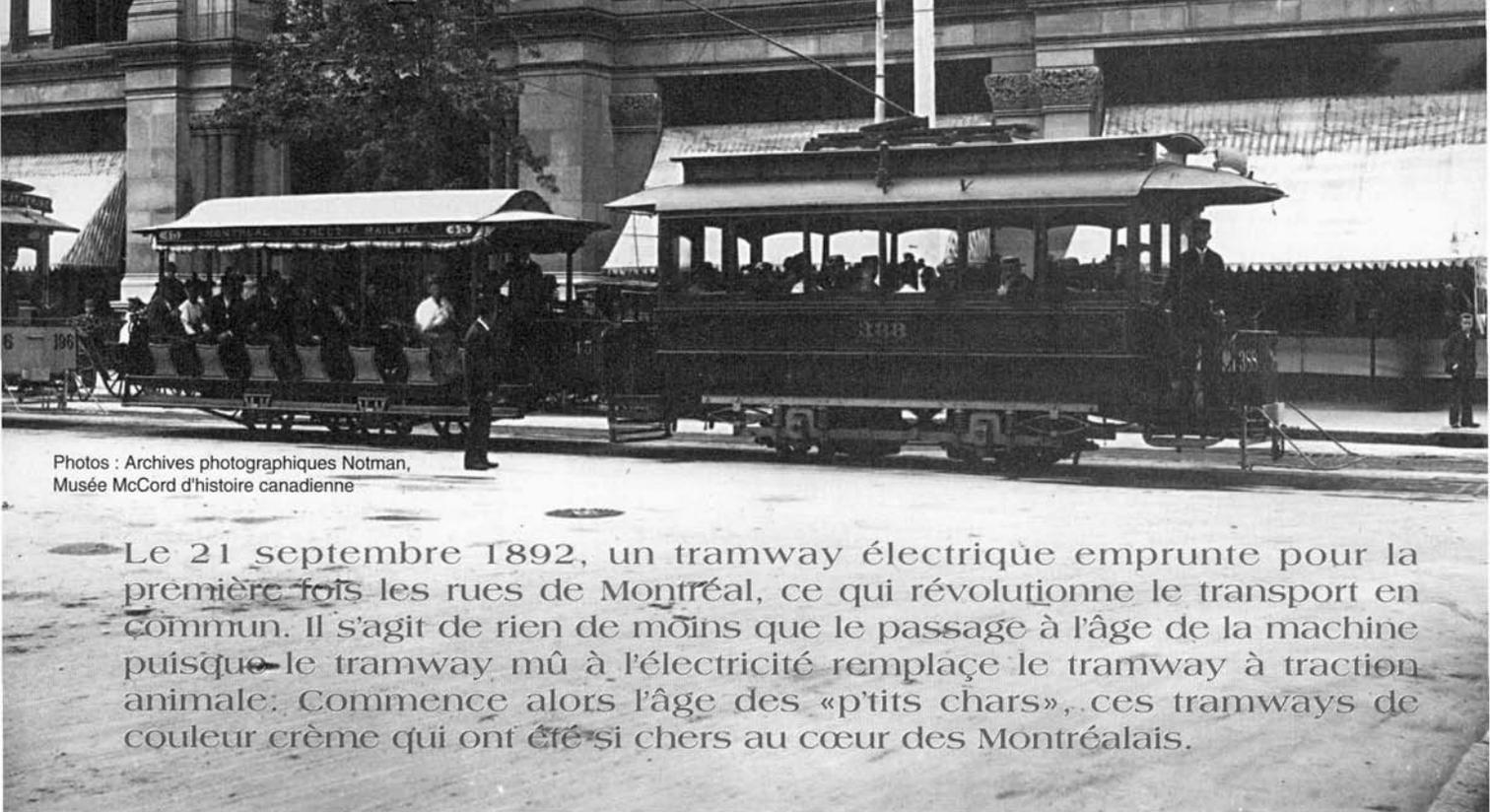
La reconnaissance du travail de Relais-femmes par le CRSH et sa récente recommandation contribueront peut-être à ouvrir de nouvelles avenues

de collaboration entre les universités et les groupes de femmes. Relais-femmes cherchera d'ailleurs à relever un défi de taille au cours des cinq prochaines années. Le CRSH a en effet choisi cet organisme ainsi que la Fédération des CLSC du Québec pour mettre sur pied un centre de recherche sur la violence faite aux femmes. Le projet sera piloté par l'Université de Montréal et l'Université Laval, et il comportera la création d'une structure mixte paritaire à toutes les étapes du cheminement. Ce projet de recherche, axé principalement sur la prévention, bénéficie d'un budget d'environ 100 000 \$ par année pendant cinq ans, alloué conjointement par le CRSH et le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social.

«Une des conditions inhérentes à ce projet consiste en la mise sur pied d'une infrastructure permanente d'un centre canadien sur ce sujet», indique M^{me} Maryse Rinfret-Raynor, directrice de l'École de service social de l'Université de Montréal et coordonnatrice de cette demande pour la région de Montréal. Dans la demande de subvention, on lisait aussi : «Le but du programme que nous proposons est de contribuer au développement de modes novateurs et utiles de prévention de la violence familiale et de la violence faite aux femmes de même qu'au développement de modèles d'intervention plus efficaces.»

Cette expérience de partenariat est fort stimulante pour Relais-femmes et les groupes qu'ils représente. M^{me} Marcelle Régimbald, coordonnatrice de cet organisme, souligne néanmoins la présence de certaines limites ou obstacles à surmonter dans tout travail de partenariat entre universitaires et groupes du milieu au cours de la réalisation de recherches-actions. La hiérarchie universitaire ainsi que le nombre limité de chercheuses motivées par une conscience sociale élevée constituent des obstacles bien réels. M^{me} Régimbald ajoute à ce propos : «Notre action nous reflète au quotidien le choc culturel de deux mondes bien différents : l'université et les groupes de femmes évoluent à partir de valeurs bien différentes.»

Au temps des «p'tits chars»



Photos : Archives photographiques Notman,
Musée McCord d'histoire canadienne

Le 21 septembre 1892, un tramway électrique emprunte pour la première fois les rues de Montréal, ce qui révolutionne le transport en commun. Il s'agit de rien de moins que le passage à l'âge de la machine puisque le tramway mû à l'électricité remplace le tramway à traction animale. Commence alors l'âge des «p'tits chars», ces tramways de couleur crème qui ont été si chers au cœur des Montréalais.

Christine Larose

Avant l'apparition du tramway électrique, il existait déjà un système de transport en commun à Montréal. Dès 1861 — la ville avait alors atteint un certain développement —, des hommes d'affaires mettent sur pied la Montreal City Passenger Railway. S'inspirant du chemin de fer alors en pleine expansion, cette société finance un premier système de transport en commun composé de voitures à traction animale glissant sur des rails installés dans les rues. Le mot *tramway* avait été adopté à New York, où ce système existait depuis 1831, et il distinguait ces véhicules des voitures de chemins de fer.

Rappelons ici que, en 1850, la ville de Montréal ne s'étend que des rues Frontenac à Atwater et du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rue Duluth. Le pre-

mier réseau de transport en commun couvre donc 9,6 km (6 milles), et huit véhicules le parcourent. Les installations se composent simplement d'une étable et d'une remise.

Ce système de transport en commun progresse toutefois rapidement durant les 25 années suivantes. De nouvelles lignes et des voitures s'y ajoutent, si bien que le réseau a doublé en 1864. En 1886, la société change son nom pour Montreal Street Railway, la Compagnie de chemin de fer urbain de Montréal. Quatre ans plus tard, le transport à traction animale atteint son apogée : sur 48 km (30 milles) de voies ferrées, l'entreprise met en service 1 000 chevaux, qui tirent 150 voitures, 49 omnibus (une sorte de diligence) et 104 traîneaux, ces derniers assurant un service réduit en hiver. On utilise les

omnibus au printemps et à l'automne quand il n'y a pas assez de neige pour se servir des traîneaux et trop pour rouler sur les voies. En somme, il faut à cette époque trois types de voitures pour assurer le transport en commun hippomobile à Montréal!

LE TRAMWAY ÉLECTRIQUE

À la fin du XIX^e siècle, Montréal offre peu à peu un visage différent, son territoire et sa population s'accroissant constamment. L'électricité, toute nouvelle dans les années 1870, est d'abord utilisée pour l'éclairage des rues. Elle révolutionne bientôt le transport en commun en substituant sa force motrice à la force animale. En 1888, l'efficacité de la traction électrique pour les tramways est en effet démontrée.

Roulant sur rails, les nouveaux véhicules sont des tramways dits «à perches», qui tirent leur énergie de fils aériens, les moteurs électriques étant encore peu fiables.

La Compagnie de chemin de fer urbain de Montréal envisage sérieusement l'électrification de son réseau de transport. Toutefois, comme pour les premiers tramways à traction animale, le problème majeur demeure l'hiver. On croit en effet que les tramways ne pourront circuler sur leurs rails pendant la saison froide et cela, même si le chemin est déblayé. Il faut dire qu'alors on ne déblaie pas les rues, et que la neige s'y accumule jusqu'à une hauteur considérable. En hiver, tout le transport des personnes et des marchandises s'effectue donc par des traîneaux tirés par des chevaux.

La décision est tout de même prise et, le 21 octobre 1892, le premier tramway électrique, baptisé *The Rocket*, fait son apparition. Le premier trajet forme une boucle d'environ 8 km (5 milles), qui est parcourue en sens unique dans le sens des aiguilles d'une montre sur les rues suivantes : Bleury, avenue du Parc, avenue du Mont-Royal, boulevard Saint-Laurent ainsi que les rues Rachel, Amherst et Craig.

UNE APPARENCE SIMILAIRE

La première génération de tramways électriques a sensiblement la même apparence que les tramways à chevaux. Le véhicule, monté sur quatre roues, de la même couleur brun rouge, est fait de bois et d'acier avec des côtés arrondis; le toit est également semblable. Il conserve même des caractéristiques propres au tramway à cheval comme la plateforme ouverte du conducteur, qui était nécessaire pour contrôler un attelage de chevaux. Toutefois, les tramways électriques sont plus grands et plus lourds que les tramways à traction animale. Ce poids supplémentaire est en effet indis-

pensable pour assurer une meilleure adhésion aux rails alors que les tramways précédents devaient être le plus léger possible pour faciliter la tâche des chevaux.

On continue à utiliser des voitures fermées et, en été, d'autres qui sont ouvertes sur les côtés. Long de 8 à 9 mètres (26 à 29 pieds), le tramway fermé peut accommoder environ 26 passagers assis sur deux longs bancs se faisant face. Quant au tramway ouvert, il a sensiblement les mêmes dimensions, mais il comporte 9 ou 10 sièges transversaux d'une capacité de cinq voyageurs chacun.

Les tramways électriques constituent une innovation majeure comparativement aux tramways à traction animale. Non seulement filent-ils à 32 km (20 milles) à l'heure, mais encore abordent-ils les pentes raides sans difficulté. Auparavant, on devait atteler des chevaux supplémentaires afin de gravir les côtes. L'investissement en chevaux constituait d'ailleurs la principale dépense d'exploitation puisqu'il fallait les acheter, les nourrir, les soigner — ils étaient souvent blessés — et les remplacer fréquemment. Autre amélioration très appréciable : les tramways sont maintenant équipés de fournaies au charbon et, en hiver, ils sont munis de fenêtres doubles.

Il ne faut que deux ans pour remplacer tous les tramways, et le service s'étend dans plusieurs quartiers de Montréal, couvrant les principales rues

d'une immense toile de fils électriques. Les progrès s'enchaînent rapidement, telle l'apparition de puissants balais mécaniques qui permettent aux tramways électriques de circuler en hiver.

Le 4 mai 1905 marque une première : l'introduction d'un système de perception à l'entrée. À partir de ce moment, les gens montent sur la plateforme arrière du tramway et paient leur passage au percepteur avant d'entrer dans la partie principale du véhicule, ce qui économise du temps puisque, auparavant, c'est le conducteur qui devait faire payer les passagers alors qu'ils étaient déjà à bord. Il y a donc maintenant deux employés dans chaque tramway : le conducteur et le percepteur.

La Compagnie de chemin de fer urbain de Montréal fait bientôt des petits : la Montreal Park and Island Railway et la Montreal Island Belt Line Railway, qui créent des lignes de banlieue dans les années 1890. La première couvre Lachine, Cartierville et Rivière-des-Prairies; la deuxième, Pointe-aux-Trembles et le Bout-de-l'Île. Ces secteurs, qui se trouvaient auparavant à une journée de distance du centre-ville, n'en sont plus tout à coup qu'à une heure.

Durant la saison estivale, ces lignes sont très fréquentées par les citadins qui se rendent à la campagne pour explorer champs et vergers. Au début du XX^e siècle, la Compagnie de chemin de fer



urbain de Montréal prend le contrôle de ces deux entreprises, et les trois sociétés sont fusionnées en 1911 sous le nom de Montreal Tramways Company, la Compagnie des tramways de Montréal.

gaiement. La fanfare est celle de la Compagnie des tramways de Montréal, très en demande pour les processions et les cérémonies en tous genres. Cette fanfare ambulante ne manque pas d'attirer

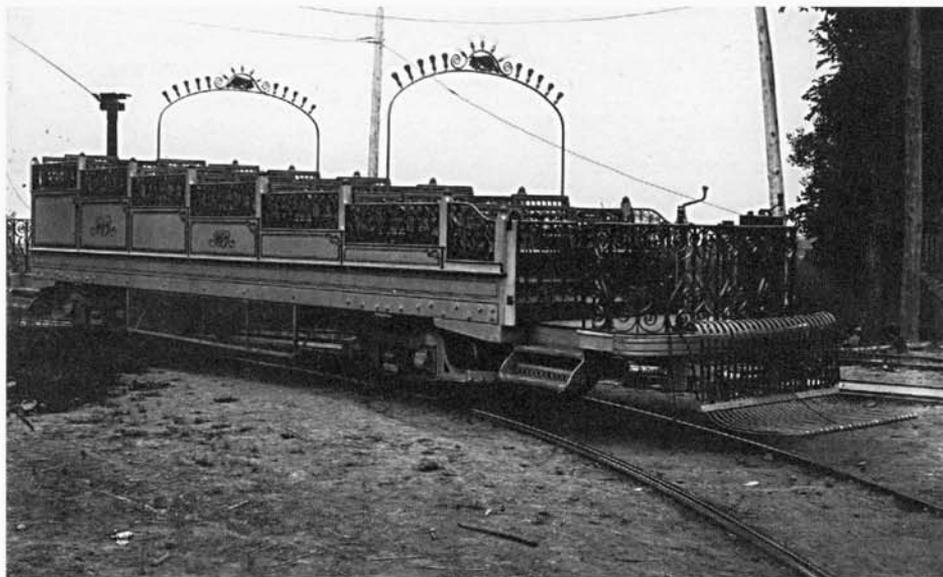
vestibules sont des compartiments verrouillés. L'intérieur est divisé en deux sections : l'avant, qui peut être fermé et verrouillé, sert pour les officiels du Palais de justice et d'autres personnes qui ne sont pas sous surveillance; la section arrière peut loger 28 prisonniers, qui sont surveillés par des gardes assis sur un banc surélevé. Ces mesures de sécurité semblent avoir été efficaces puisque l'on ne connaît pas de tentatives d'évasion du tramway-prison.

On compte aussi deux tramways funéraires. Ils transportent les personnes décédées au cimetière protestant connu sous le nom de Hawthorn-Dale. Ce cimetière est situé au Bout-de-l'Île, à environ 18 km (11 milles) du centre de Montréal, et le tramway électrique constitue le seul moyen d'accès commode. Ces tramways funéraires semblent destinés à l'usage exclusif des morts puisque rien n'est prévu pour le transport des passagers, parents et amis. Ils demeurent en activité de 1910 à 1927.

On dispose aussi de tramways pour le transport des personnages de marque, officiels de l'entreprise et invités divers. Enfin, il y a l'ensemble des tramways de manœuvre, qui sont utilisés dans le transport du matériel et de l'équipement requis pour la construction et l'entretien du réseau. Entrent dans cette catégorie les *tool cars*, qui transportent les outils sur les lieux d'accidents, les locomotives, les *stores cars* et les *freight cars* pour la marchandise en vrac ainsi que les *tower cars* pour installer les fils électriques, sans oublier l'équipement nécessaire pour ouvrir les voies en hiver, les balais, chasse-neige, etc.

LE DÉCLIN DU TRAMWAY ÉLECTRIQUE

Cet âge d'or du tramway à Montréal se situe entre 1900 et 1914. Naissent bientôt de redoutables concurrents : l'autobus et le trolleybus. En 1919, l'autobus fait des débuts très discrets : deux véhicules sont mis en service sur la rue Bridge. Ce n'est toutefois qu'en 1925 que les circuits se multiplient et complètent le réseau existant. L'autobus ouvre de nouvelles routes sur les grands boulevards de la périphérie — boulevards Gouin et LaSalle, notamment — ainsi que dans les municipalités voisines



Le char observatoire, créé en 1905

DES TRAMWAYS À USAGES PARTICULIERS

C'est à cette époque que l'on destine certains tramways à des usages particuliers. Le plus connu d'entre eux est sans doute le «char observatoire», créé en 1905. Pendant plus de 50 ans, ce tramway est synonyme de belles promenades estivales autour du mont Royal. Le char observatoire semble sorti d'un conte : doré, avec des bancs transversaux disposés en gradins, il est entouré d'une balustrade ouvragée en fer forgé, le tout surmonté de deux arches de cuivre illuminées par des ampoules multicolores. L'accueil du public est si enthousiaste qu'on en construit un deuxième l'année suivante. Les chars observatoires ont été en opération chaque été de 1905 à 1958, sauf en 1943 et 1944 alors qu'on les a utilisés sur la ligne de Cartierville pour transporter les travailleurs de l'usine Noorduyn Aircraft.

Le tramway-fanfare est un autre tramway spécial dont la forme s'apparente à celle du char observatoire. De fabrication artisanale, peint en jaune, dépourvu de décoration et d'identification, il apparaît avant 1900. Assis sur des chaises réparties sur les différents niveaux du char, les musiciens jouent

l'attention dans les rues de Montréal! Le tramway-fanfare est aussi réservé par diverses organisations et firmes afin d'annoncer des produits, des événements sportifs, etc. Il disparaît dans les années 1930. Ironiquement, au cours de l'une de ses dernières sorties, il annonce le film du Alexander's Ragtime Band.

Le tramway-prison, lui, est unique au Canada. Il sert à transporter à la nouvelle prison de Bordeaux à la fois les personnes condamnées et les fonctionnaires du Palais de justice. Située sur un terrain vacant dans la vieille municipalité de Bordeaux, récemment annexée à Montréal, la prison se trouve à 11 km (7 milles) du Palais de justice, rue Notre-Dame. En 1914, le gouvernement provincial, qui administre cette prison, conclut une entente selon laquelle la Compagnie des tramways de Montréal lui vend deux tramways spécialement conçus pour transporter des prisonniers sous bonne garde. La compagnie doit d'ailleurs exploiter ces tramways selon les consignes du ministère de la Justice du Québec.

Livrés au gouvernement à la fin de 1915, les tramways-prisons sont noirs et portent l'emblème doré du ministère de la Justice. Leurs côtés sont faits de pleines feuilles de métal et leurs

comme Lachine et Montréal-Ouest. L'autobus possède des avantages marqués sur le tramway : il n'est pas assujéti à un parcours déterminé par des rails et il ne requiert pas d'investissements importants dans les infrastructures.

La popularité croissante de l'automobile menace aussi le tramway. Avant elle, le tramway constituait le moyen le plus rapide de se déplacer en ville. L'auto le déclassera peu à peu pour la vitesse, la flexibilité des horaires et le choix des trajets. Le tramway, limité par les rails, ne peut contourner les obstacles et demeure prisonnier des bouchons de circulation.

La Deuxième Guerre mondiale vaudra un sursis au tramway en raison de la pénurie de pneus et d'essence, deux produits rationnés. Avec un million de voyageurs par jour, il faut même acheter 50 véhicules usagés aux États-Unis. Aucun prolongement important du réseau des tramways n'est effectué après cette deuxième guerre. Entre 1945 et 1951, quelques trajets de tramways sont parcourus par des autobus et des trolleybus. Ce dernier, apparu rue Beaubien en 1937, circulera dans les rues de Montréal jusqu'en 1966. Il s'agit d'un autobus à trolley, un dispositif composé d'une perche fixée au véhicule, qui transmet le courant d'un câble conducteur au moteur du véhicule.

On substitue progressivement les autobus aux tramways et aux trolleybus. Il suffit ensuite de huit ans pour que tous

DESTINATION CEP SUM

Imagine l'ambiance...



Activités pour tous et pour tous les goûts

Un personnel des plus qualifiés

Un centre de massothérapie

Ouvert 7 jours par semaine (sauf exceptions)

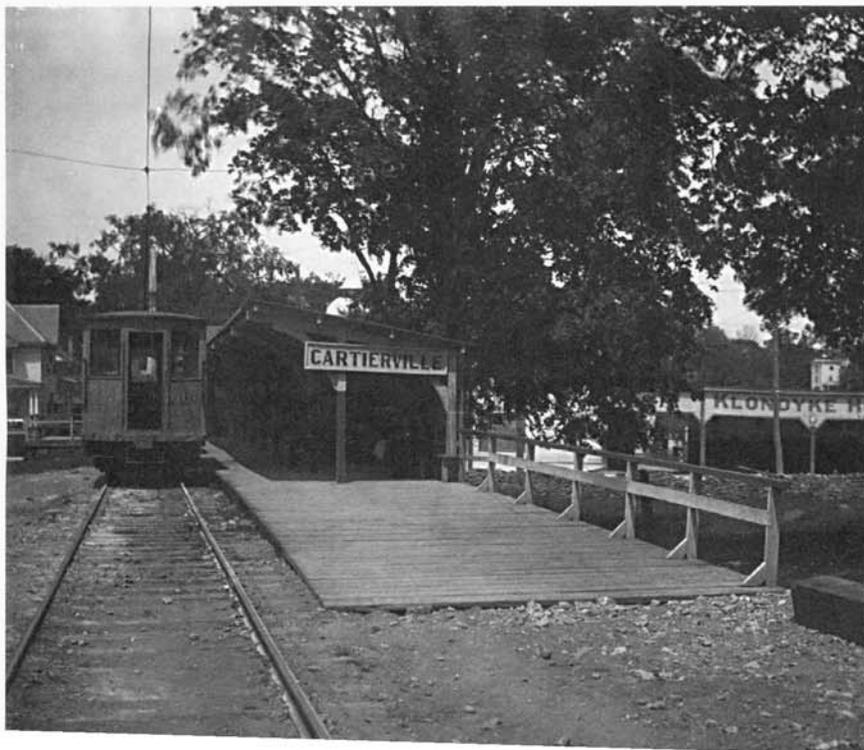
DEMANDEZ NOS PROGRAMMES

☎ 343-6150



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports

Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal



les tramways cèdent leur place. Le 30 août 1959, le défilé des différents tramways dans les rues de Montréal marque la fin d'une période de 67 ans de service du tramway électrique. Il montre aussi l'attachement particulier des Montréalais à leurs tramways.

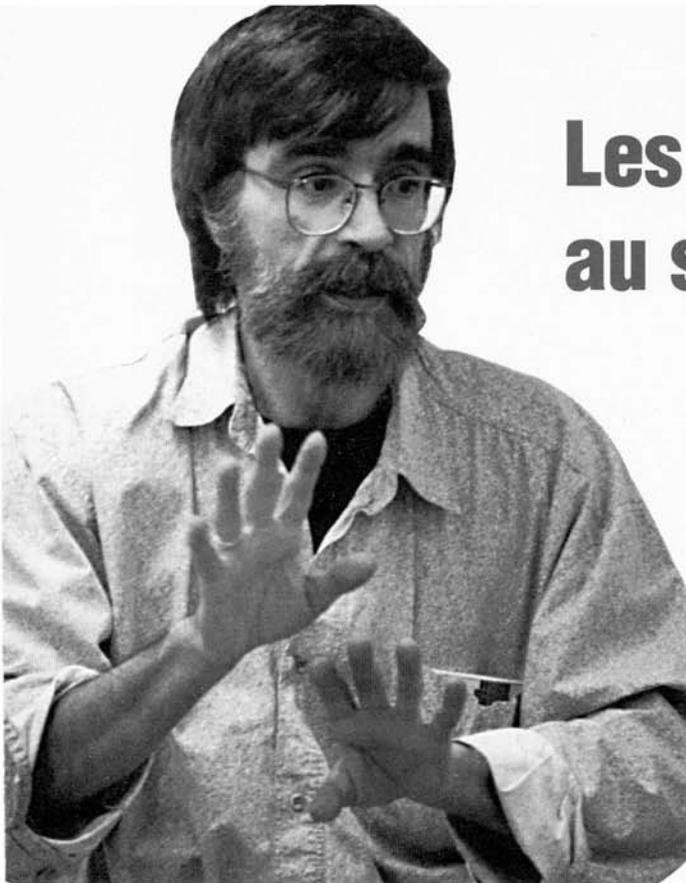
Sources :

Angus, Frederick F., *Souvenirs de nos p'tits chars*, Association historique du chemin de fer, Montréal, 1971, 43 p.

Binns, Richard M., *Montreal's Electric Streetcars*, Railfare, Montréal, 1973, 151 p.

Courcy-Legros, Louiselle, *Les p'tits chars*, Transport 2000, Montréal, 1985, 23 p.

Linteau, Paul-André, «Le transport en commun dans les villes», dans Norman R. Ball, (réd.) *Bâtir un pays, Histoire des travaux publics au Canada*, Boréal, Montréal, 1988, pp. 73 à 100.



Les images de synthèse au service de l'histoire

Michel Guay enseigne depuis près de 20 ans. La pratique du métier lui a vite confirmé l'importance d'illustrer son propos par des images. De la diapositive au carton imprimé en passant par le tableau noir, il s'est vite lassé de manipuler ce bric-à-brac démodé et il a lorgné rapidement vers les technologies de pointe. Même si, dans les années quatre-vingt, il était hasardeux pour un néophyte de s'aventurer dans la jungle de l'informatique, il s'y est enfoncé jusqu'au cou, et avec succès.

René Bouchard

Au tournant des années soixante-dix, une tornade d'images et de sons devait envahir les écoles occidentales. Fini l'incessant verbiage des professeurs : l'étudiant pouvait enfin s'asseoir devant un écran et apprendre presque n'importe quoi ! L'audiovisuel devait révolutionner la transmission des connaissances, et certains optimistes allaient même jusqu'à prévoir le remplacement progressif de l'enseignant-e par la machine. Heureusement, il n'en fut pas ainsi.

Au-delà de ce déferlement d'idées folles et d'hypothèses farfelues, des recherches ont résolument démontré la pertinence d'utiliser le film pour l'enseignement. Que ce soit pour illustrer un concept théorique ou remplacer des objets impossibles à déplacer, l'audiovisuel s'impose comme complément à la tradition orale. C'est aussi un support fantastique pour

transmettre des émotions ou des contenus à caractère social.

Si le film constitue un outil pédagogique aussi performant, qu'en est-il de son utilisation dans nos classes ? Que reste-t-il des promesses d'hier et, surtout, quelles sont les voies de l'avenir ?

Les travaux de Michel Guay, professeur d'histoire à l'UQAM, constituent probablement un début de réponse à ces questions. Sa plus récente production, intitulée *Rome, une ville, un empire*, est un véritable chef-d'œuvre de reconstitution historique et un exemple concret de ce qu'il est possible de réaliser chez soi avec un ordinateur personnel.

UN PROCESSUS PAR ÉTAPES

Le premier objectif de Michel Guay consistait à manipuler des images préalablement enregistrées. À l'aide d'un système de gestion, une simple pression sur une touche du

clavier de l'ordinateur lui permettait de sélectionner les images de son choix, qui apparaissaient alors à l'écran. Jusque là, le processus s'avère plutôt simple. Que faire, toutefois, lorsque les images requises n'existent pas ou que les croquis disponibles sont fades et imprécis ? De là est né le second défi, qu'il a relevé avec brio. Pour y arriver, Michel Guay s'est initié au logiciel de dessin Autocad et il a entrepris la reconstitution en trois dimensions des villes et édifices de nos ancêtres. Le résultat est saisissant ! Trait par trait, ligne par ligne, il a reconstitué dans les menus détails l'architecture et l'aménagement paysager de la place de Rome tels qu'ils existaient à l'époque.

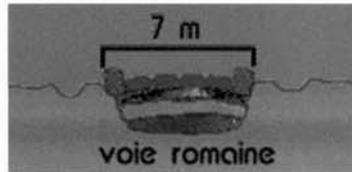
Ce deuxième objectif ayant été atteint, d'autres défis l'attendaient : la « transférabilité » de ces images à d'autres utilisateurs et la volonté de susciter des émotions. Malgré la

qualité graphique des dessins, le support de diffusion ou l'écran de projection ne comportait qu'une très faible résolution. Un problème de convivialité entre le signal RGD des ordinateurs et celui des moniteurs télé fait en sorte que l'utilisateur doit se brancher à un rétroprojecteur. Il en résulte une image floue et sans relief. Pour contourner cette difficulté technique et permettre à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès aux images, il lui fallait trouver un support plus souple. C'est ainsi qu'il a transféré et monté ses images sur bande magnétoscopique. En y ajoutant des sons ambiants et un commentaire explicatif, il ne s'agit plus d'une simple succession de séquences de synthèse : nous voilà en présence d'un véritable récit historique.



D'une durée approximative de 40 minutes, *Rome, une ville, un empire* se divise en cinq parties. Quoiqu'il soit possible de le visionner d'un bout à l'autre, cette disposition autorise l'enseignant à interrompre la projection pour alimenter une discussion ou ajouter des explications. De plus, Michel Guay a volontairement fait appel à quelques analogies contemporaines pour nous rappeler que les Romains étaient fort bien pourvus en connaissances techniques. On n'a qu'à penser à leur système routier, au réseau d'aqueduc et au toit rétractable du stade de Rome. Autre aspect non négligeable, l'animation graphique facilite la compréhension chronologique des

conquêtes et cessions de territoire effectuées par les armées romaines; le spectateur comprend ainsi très facilement à quel rythme s'est constitué et désagrégé l'empire romain.



Hormis certaines faiblesses dans la narration et le bruitage — des éléments qui seront corrigés dans les prochaines productions —, ce film s'impose d'abord et avant tout par le souci du détail et la précision des renseignements. Bref, personne ne peut rester indifférent devant tant de hardiesse, et cette incursion dans notre passé est bénéfique à plusieurs égards.

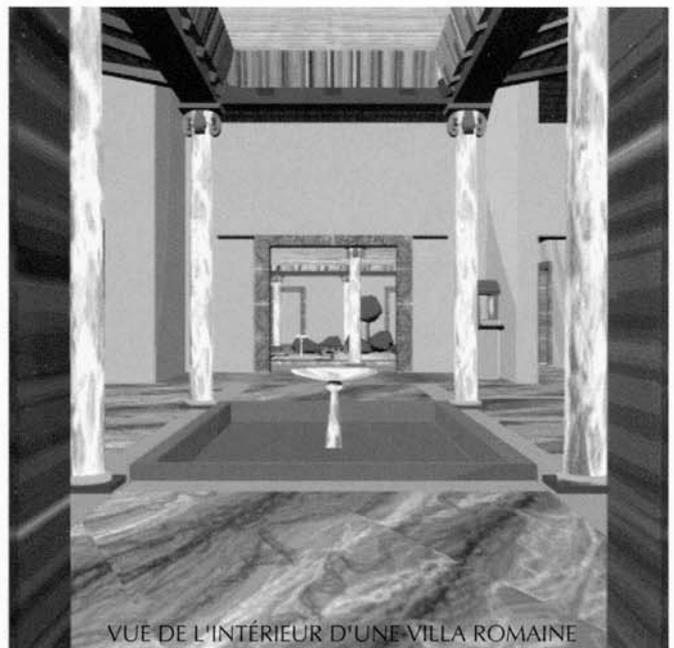
ENSEIGNANT ET ARTISTE

Récipiendaire en 1989 du prix d'excellence en enseignement décerné par l'Université du Québec, Michel Guay ne chôme pas. En plus d'occuper sa chaire à l'UQAM, il produit des livres pour l'enseignement au secondaire et il planifie présentement la réalisation d'autres films portant sur l'histoire. Comment s'y prend-il pour faire face à toutes ces obligations? En premier lieu, précisons qu'il fait tout lui-même, aussi bien la recherche historique que la reconstitution iconique, la rédaction des textes, la composition et l'interprétation de la musique. Cette façon de faire comporte son lot d'inconvénients, mais elle a aussi des avantages : «C'est très rare, dit-il, qu'une

équipe fonctionne bien; voilà pourquoi je préfère travailler en solitaire. En plus de réduire le temps de discussion, cela me permet de rester maître de mon produit.»

De plus, la passion pour l'enseignement se double chez Michel Guay de talents artistiques évidents. Il explique ainsi : «J'ai toujours joué la comédie, j'ai d'ailleurs fait du théâtre dès la deuxième année du primaire et jusqu'à la fin de mon cours classique. Je crois même avoir entrepris une carrière de comédien en même temps que ma carrière d'enseignant. Au lieu de donner une explication théorique, je crée des personnages et je les mets en scène. C'est là une forme d'engagement théâtral. Le jeu demeure pour moi une dimension essentielle.»

Pour le plaisir, Michel Guay s'adonne aussi à l'aquarelle et il s'est initié au violon; il a également été directeur d'une chorale de chant grégorien, et il écrit des romans historiques. Comme il l'explique lui-même, son intérêt pour la création est indissociable de sa passion pour l'enseignement : «Je serais incapable de choisir entre la production et l'enseignement. J'ai besoin des deux



VUE DE L'INTÉRIEUR D'UNE VILLA ROMAINE



pratiques parce que, pour expérimenter de nouveaux procédés, l'interaction des étudiants m'est indispensable.»

UN HOMME DE PASSION

Pour abattre autant de travail, il n'est évidemment pas question de

vivre selon un horaire de fonctionnaire. Pour Michel Guay, les semaines sont longues, mais cela n'a rien de pénible, bien au contraire : «Je ne suis plus capable de compter mes heures, c'est toute ma vie. Je travaille du matin jusqu'au soir, du lundi au dimanche, et je fais deux

semaines en une. Je n'arrive plus à distinguer la recherche du loisir, l'enseignement de la pratique artistique. Il n'existe plus de frontières, c'est la même chose. Ma vie, c'est ça : un ensemble incluant ma blonde, ma fille et mon fils; ma vie, c'est une grosse bulle extraordinaire.»

Alors que bien d'autres s'attribueraient tout le mérite de leur succès, Michel Guay considère que la chance a joué un grand rôle dans sa vie : la chance d'avoir eu des parents qui l'ont soutenu dans ses études, la chance d'avoir obtenu des bourses pour se spécialiser en égypt-

Un désert parsemé d'oasis

Au cours d'un séminaire tenu l'automne dernier à l'U. de M., un groupe d'étudiant-e-s devait faire le point sur l'utilisation du film dans les écoles. Les participant-e-s ont animé des ateliers portant sur le cinéma — en incluant bien sûr la vidéo — et sur différents thèmes pédagogiques : cinéma et sciences humaines, cinéma et langues, cinéma et histoire, etc. À tour de rôle, chaque meneur d'atelier a fait le recensement des titres disponibles afin d'en faire la présentation en classe. Sauf certaines exceptions dans le domaine des sciences de la nature, ce fut le désastre : sur l'ensemble des ateliers présentés, pas un seul participant-e n'a été en mesure de faire part de sa satisfaction quant au choix et à la qualité des productions disponibles.

À part quelques trouvailles, beaucoup de ces documents constituaient de véritables navets, et la plupart ne correspondaient pas vraiment aux programmes pour lesquels ils avaient été conçus. Il a donc fallu fouiller ailleurs que dans les établissements scolaires pour découvrir des titres pertinents. Bref, dans le palmarès des films présentés, les grands vainqueurs de ce «combat des clips éducatifs» furent *Mathémagiques*, un vieux film d'animation produit par Walt Disney, quelques titres de l'ONF, de TV Ontario et, finalement, des productions réalisées par des enseignants autonomes.

Sans prétendre avoir tout vu ni tout entendu, le groupe semblait d'accord sur un point : après plus de 20 ans de développement technologique et de savoir-faire en production audiovisuelle,

peu de films comblent les besoins actuels en éducation et, lorsqu'ils existent, il semble fort ardu de se les procurer. La révolution d'hier n'a jamais eu lieu et, si le nombre de magnétoscopes s'est multiplié, la production de films éducatifs reste marginale, sinon inexistante. Ici comme ailleurs, on a priorisé la machine à diffuser en oubliant d'y joindre un contenu.

De ce tour d'horizon peu stimulant pour les tenants du «pour et par l'image», on a conclu ceci : ou bien on attend patiemment un éventuel coup de barre de l'État pour combler le gouffre ou encore, comme l'ont fait quelques vindicatifs, on réalise et produit soi-même ses films. Les travaux de Michel Guay semblent confirmer que le deuxième terme de l'alternative est tout à fait possible.

tologie, la chance d'avoir terminé ses études au moment où l'UQAM ouvrait ses portes et qu'elle avait besoin de professeur-e-s. Cette chance, souligne-t-il, comporte cependant une exigence de responsabilité envers tous ceux et celles avec qui et pour qui il travaille.

Michel Guay croit par ailleurs que son travail pourra contribuer à rénover l'enseignement et la notion même que l'on se fait de la connaissance. Il affirme ainsi : «Des hommes de science commencent à se rendre compte que l'intuition scientifique peut passer par l'image, que cette intuition n'est pas exclusivement liée et déterminée par les mathématiques comme c'est le cas depuis toujours. Il y a donc une démarche intuitive dans l'image, et il faut redéfinir la place respective de l'écrit, du verbal et du visuel. Pour l'instant, ces trois entités sont séparées, non intégrées. Il faut repenser l'acte même d'enseigner. On pourra alors revaloriser la place de l'image plutôt que de la considérer comme un appendice.

PEU DE FONDS DE RECHERCHE

Un aspect particulièrement remarquable des travaux de Michel Guay consiste dans le fait qu'ils ont été réalisés avec un minimum de moyens financiers. Le système qu'il a mis au point chez lui a requis un investissement d'environ 60 000 \$. Si l'on fait exception de la bourse de 25 000 \$ qui lui a été remise comme récipiendaire du prix d'excellence

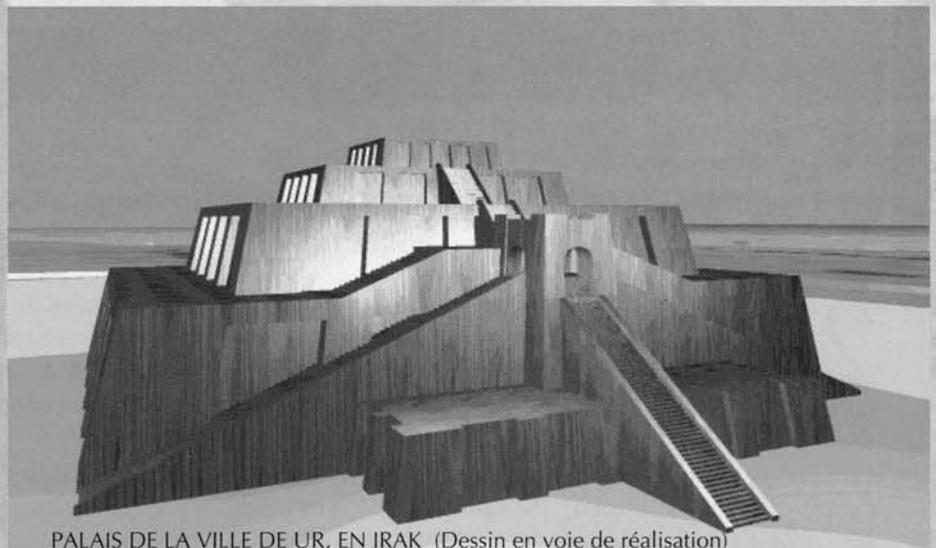
en enseignement de l'U.Q., Michel Guay n'a pas eu jusqu'à maintenant accès aux programmes de recherches subventionnées. Il ne s'en offusque d'ailleurs pas : «Je ne rentre jamais dans les normes et les critères d'octroi de bourses ou de fonds de recherche. J'en tire cependant un avantage : je n'ai de comptes à rendre à personne, je fais ce que je veux, comme je le veux, en me finançant ici et là.»

Quant aux perspectives d'avenir, on devine qu'elles sont phénomé-

numérique; quelques années plus tard, il deviendra possible de commercialiser la télévision à haute définition.

À ce moment, la compatibilité entre l'ordinateur personnel et la télévision sera totale, et il n'y aura plus de limites à la création d'images de synthèse.

Il va de soi que Michel Guay suit cette évolution technologique de très près. Pour l'instant, lorsqu'il a envie de s'amuser, il se contente volontiers de ses logiciels de pilotage



PALAIS DE LA VILLE DE UR, EN IRAK (Dessin en voie de réalisation)

nales en raison des développements spectaculaires de l'informatique qui continueront au cours des prochaines années. Par exemple, il existe déjà des encyclopédies numérisées sur disque laser, et on peut prévoir que de prodigieuses banques d'images se constitueront au fil des ans.

Sous peu, il est également prévu que les pays avancés adopteront un standard commun pour la télévision

d'avions de combat. Lorsque nous nous sommes présentés chez lui pour l'entrevue, par exemple, il sillonnait un ciel imaginaire aux commandes de son chasseur F-15.



Photo : Élise Quirion

Le travail de nuit



ou les effets d'un horaire de zombi

Claire Harvey

2 3 h : Ginette termine son énième café et s'apprête à se rendre au travail, tout comme les 80 000 Québécois et Québécoises qui vivent la nuit. À l'heure où la ville s'assoupit, ces salarié-e-s devront résister à de brusques envies de dormir, subiront des baisses de vigilance, mangeront sur le pouce, approvisionnés souvent par des distributrices. En outre, plusieurs souffriront de problèmes sociaux, physiques et mentaux provoqués par cet horaire de zombi.

Fruit de l'industrialisation, le travail continu en équipes successives, plus particulièrement le poste nocturne, constitue un stress pour les travailleurs. Les impératifs économiques et la concurrence ont accru ce type de travail, auparavant concentré dans les services de santé et d'entretien ainsi que dans la grande industrie. Variée, cette

main-d'œuvre est constituée, entre autres, d'infirmières, de camionneurs, de chauffeurs de taxi, de policiers, de pompiers, de pilotes d'avion, d'employé-e-s d'usines et de bars. Ces gens intéressent de nombreux chercheurs qui tentent de déterminer les conséquences sur la santé et la sécurité du quart de travail de nuit.

LES RYTHMES CIRCADIENS

Apparue au tournant des années 1970, la chronobiologie, ou l'étude des rythmes biologiques des êtres vivants, a permis d'en connaître un peu plus sur les problèmes de ces faux noctambules. Les rythmes circadiens (du latin *circa diem*, «presque un jour») forment les rythmes biologiques d'un individu sur un cycle de 24 heures. L'organisme humain connaît une variation circadienne caractérisée par une phase

d'activation et de veille pendant le jour (12 heures) et par une phase de désactivation et de sommeil pendant la nuit (12 heures).

Chez le salarié-e de jour, l'activité biologique concorde donc avec l'horaire de travail et le sommeil avec la phase de désactivation, ce qui n'est pas le cas chez le travailleur de nuit, qui fonctionne à rebours des cycles. «Ce poste de travail exige un effort supérieur puisque la plupart des variables biologiques sont au repos. Le travailleur devient donc moins efficace et le risque d'accidents augmente. De plus, la personne dort en état de réactivation diurne, et ce sommeil est de piètre qualité», explique Marie Dumont, docteure en sciences neurologiques et spécialiste des problèmes de sommeil chez les travailleurs de nuit à l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal.

THREE MILES ISLAND

Le travail nocturne peut non seulement entraver la sécurité des employé-e-s concernés mais aussi constituer un danger pour celle du public. L'accident survenu à la centrale nucléaire de Three Miles Island, en Pennsylvanie, le 28 mars 1979 à 4 h du matin, a été provoqué par une série d'erreurs humaines. Les opérateurs présents dans la salle de contrôle en étaient à leur cinquième heure de travail. Et l'on observe une baisse importante et durable de la vigilance entre 3 h et 6 h du matin. Ce facteur a d'ailleurs été mis en cause dans cet incident, qui a abouti à une contamination radioactive de l'environnement.

À moins d'être un noctambule invétéré ou un insomniaque chronique, l'humain n'est pas fait pour passer des nuits blanches. De

plus, le dormeur diurne n'arrive pas à surmonter sa fatigue. En 1983, une étude de la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers et du CLSC Centre-ville de Montréal a révélé que 30 % des travailleuses de nuit éprouvaient de la difficulté à s'endormir et que 59 % se réveillaient souvent. En outre, la durée du sommeil de jour est inférieure d'une heure et demie à celle du sommeil nocturne. «Les phases du sommeil paradoxal, c'est-à-dire du sommeil profond, sont donc plus courtes, ce qui provoque une sensation de malaise au réveil», signale Marie Dumont. Or, seul le sommeil paradoxal permet de purger la fatigue mentale et de préserver l'équilibre psychique. Chez les animaux, sa disparition provoque d'ailleurs des névroses.

Le repos durant la journée est aussi soumis à l'environnement et se trouve fréquemment perturbé par les activités de la maisonnée, surtout lorsqu'il y a des enfants. «Je suis dérangé continuellement. Les bébés sont malades, le téléphone sonne, on me sollicite pour des sondages et j'en passe. Les décibels crachés par les haut-parleurs de l'école voisine m'éveillent aussi en sursaut», déplore Joël Gibault, travailleur de nuit et coprésident du Comité pour le travail de nuit au syndicat de la STCUM.

L'INVERSION DES BIORYTHMES

On a longtemps cru que les biorythmes finissaient par s'inverser pour que l'activité biologique coïncide avec celle du travail. Un travail de nuit de courte durée ne les influence toutefois pratique-

ment pas et, lorsqu'il est prolongé, il ne provoque jamais d'inversion véritable. Les maxima demeurent toujours diurnes. «On remarque plutôt une désynchronisation des rythmes ou une diminution de l'amplitude des courbes au lieu de l'inversion souhaitée», signale Marie Dumont.

Des expériences menées à Harvard ont cependant montré que, en exposant des personnes à une lumière vive pendant cinq heures la nuit et en les maintenant dans la complète obscurité le jour, on inversait complètement les rythmes circadiens. «On pourrait donc utiliser cette formule dans un contexte de travail en autant que quelqu'un désire vivre tout le temps la nuit, y compris les week-ends, note la docteure. C'est rarement le cas. Ces personnes tentent tant bien que mal de se resynchroniser durant les congés et de mener une vie "normale" puis de réinverser à nouveau le processus lorsque leur semaine de travail recommence.»

LES BOBOS DES «NUITEUX»

Les troubles digestifs comme les ulcères, la constipation ou la diarrhée sont des conséquences du travail de nuit. Ces travailleurs se contentent souvent de repas froids et fortement épicés pour relever un goût trop fade. Afin de combattre la somnolence, ils les accompagnent d'excitants comme l'alcool ou le café. Plusieurs mentionnent aussi un manque d'appétit. «Les repas sont rarement substantiels et la tentation devient forte de consommer une boisson gazeuse ou une tablette de chocolat, histoire de se donner un peu

d'énergie, remarque le coprésident. Les problèmes de digestion font alors surface.»

L'irritabilité, les maux de tête, les palpitations, la faiblesse psychique et sexuelle, la dépression, le surmenage professionnel, les maladies cardio-vasculaires constituent aussi le lot de cette catégorie de salariés. Les risques de fausses couches guettent le personnel féminin parce que le travail de soir et de nuit affecte la production hormonale. Même avec le temps, on ne s'adapte pas à ce type d'activité. «En vieillissant, la tolérance a plutôt tendance à diminuer et les conséquences sur la santé à s'aggraver», prévient Marie Dumont.

LA MORT SOCIALE

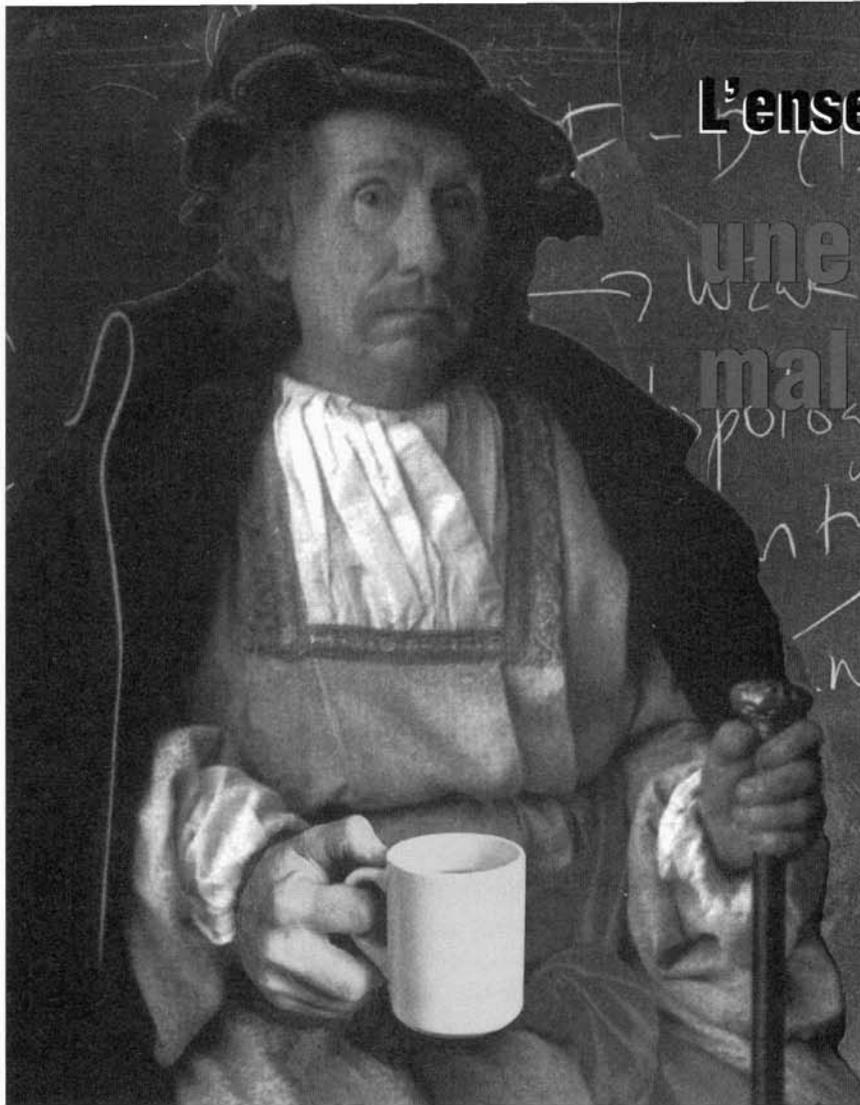
Le travailleur de nuit ou alternant se plaint aussi d'être en marge de la société et ce, spécialement lorsqu'il travaille durant les week-ends. «Je ne dispose pas du temps nécessaire pour m'occuper de mes deux enfants, souligne Richard, chauffeur de taxi depuis 10 ans. Il m'est impossible d'accompagner ma conjointe à des soupers parce que c'est l'heure à laquelle je dois me lever, déjeuner et aller travailler. Mes loisirs sont surtout individuels.»

Pour René Boulard, professeur titulaire en relations industrielles à l'Université Laval et auteur d'un document d'analyse sur le travail continu, cette situation équivaut à une mort sociale. «Ils ne peuvent pratiquer de sport d'équipe, participer aux activités culturelles ou syndicales et rencontrer leurs amis. En outre, ils n'ont guère la chance d'accéder à une promotion sociale en suivant des cours ou en voulant se perfectionner. Lorsqu'il s'agit d'un

travail à horaire alternant, la situation est aggravée en raison du déplacement constant de l'horaire.»

Ces oiseaux de nuit voient leur vie sociale et familiale réduite à sa plus simple expression, en plus d'éprouver de la difficulté à composer avec leur vie professionnelle. «Ces gens deviennent épuisés et facilement irritables, ce qui entraîne des tensions familiales, explique Gaétan Haché, représentant des programmes d'aide à l'employé à l'usine GM de Sainte-Thérèse. Les enfants deviennent encombrants et les chicanes de ménage se font fréquentes. Ces facteurs les amènent souvent à consommer de l'alcool, de la drogue et des médicaments (stimulants pour la nuit et somnifères pour le sommeil de jour). On remarque d'ailleurs un plus haut taux de divorce et de toxicomanie chez cette catégorie de travailleurs.»

Pourtant, certains voient des avantages à travailler la nuit et, même en sacrifiant la normalité, ils y trouvent leur compte. Pour remédier à tous ces inconvénients, ces travailleurs bénéficient d'une prime qui augmente leur revenu d'emploi. Les célibataires peuvent profiter de leur journée après quelques heures de repos. La supervision est aussi moins grande durant la nuit, ces salariés se sentent donc plus libres. Toutefois, cette liberté est dispendieuse vu ce que ce mode de travail coûte souvent en santé, en vie sociale, conjugale et familiale. On recommande donc aux insomniaques, cardiaques, dépressifs, asthmatiques, épileptiques de même qu'à ceux qui souffrent de troubles digestifs, de bronchites chroniques et d'hypertension de s'abstenir...



L'enseignement : une profession mal aimée

«L'enseignement est un acte professionnel. Cette assertion ne doit plus faire l'objet de doute ni au sein de la profession elle-même, ni chez les différents partenaires du milieu scolaire, ni dans la société en général.»

Jean-Claude Sabourin

Dans un document intitulé *Faire l'école aujourd'hui et demain : un défi de maître, Renouveau et valorisation de la profession*, c'est en ces termes que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) définit un objectif dont nul ne contestera le bien-fondé. On est tout de même en droit de se demander si toutes les bonnes résolutions ministérielles ne resteront que des vœux pieux.

La valorisation, c'est d'abord une question d'image. Or, quelle image notre société a-t-elle des enseignant-e-s? Pour M. Gilles Brousseau, coordonnateur du département de chimie du cégep du Vieux-Montréal, «la société nous voit comme des gens paresseux, qui travaillent peu et qui sont un peu dictateurs». Réjean Labonté, qui enseigne les sciences au secondaire, renchérit : «L'image des professeurs est la même

que celle des autres employés de l'État : ils sont payés trop cher pour ce qu'ils font et ils travaillent mal.» Une autre jeune enseignante raconte qu'une de ses amies, une ingénieure, a décidé de se consacrer à l'enseignement. Dans son entourage, ce fut la consternation. On ne comprenait pas pourquoi elle quittait une profession prestigieuse pour l'enseignement.

AVANT LES FLEURS... LE POT

Si l'État québécois distribue aujourd'hui des fleurs aux enseignant-e-s, il fut un temps pas si lointain où il leur lançait le pot. La plupart se souviennent sans doute du psychodrame du redressement des finances publiques et des négociations orageuses des conventions collectives, au début des années quatre-vingt. Le gouvernement du Parti québécois avait alors lancé une

véritable campagne de dénigrement contre les enseignant-e-s. Dix ans plus tard, le dépit et le désabusement de l'époque se font toujours sentir.

Entre autres, le MEQ souhaite dans son document que soit mieux reconnu le caractère professionnel de l'acte d'enseignement, mais il reste muet sur les moyens d'atteindre cet objectif. Le document gouvernemental dévoile des plans de diversification des activités professionnelles, de responsabilisation, de participation, de structures, bref, d'une plus grande place des enseignant-e-s dans le système scolaire. En soi, cela paraît fort positif, mais on répare difficilement les pots cassés par des prières, fussent-elles intenses.

LA FORMATION DES MAÎTRES

La politique gouvernementale met aussi l'accent sur la formation des

maîtres. Le MEQ a ainsi créé un comité pour réviser les principes directeurs de la formation initiale; des modifications seront apportées au processus de probation, et des instruments d'évaluation professionnelle seront conçus afin de mieux encadrer les professeur-e-s. Quant aux moyens précis d'y parvenir, il faudra encore là attendre jusqu'à... l'an prochain.

Les enseignant-e-s, eux, ont des idées quant à ce que devrait être leur formation universitaire. Un professeur de mathématiques, qui enseigne au secondaire depuis 33 ans, pense que tout enseignant, en plus de maîtriser sa spécialité, devrait connaître parfaitement le français et posséder une forte culture générale. Réjean Labonté affirme pour sa part : «Il devrait y avoir plus de cours de gestion de classe et moins de théories psychologiques qui ne servent à rien en pratique. Il faudrait aussi que le stage soit plus long, car c'est en forgeant que l'on devient forgeron.» Gilles Brousseau, lui, va plus loin : «Même les professeurs au collégial et à l'université devraient suivre des cours de pédagogie. Certes, ils prétendent ne pas en avoir besoin en invoquant une grande connaissance de leur matière, mais, à mon avis, ces personnes ont peur d'échouer dans leur apprentissage de la pédagogie. De toutes façons, un bon professeur devrait être capable d'enseigner n'importe quoi, et il est même très formateur de sortir de sa spécialité. Il faut tout de même être réaliste et voir que la spécialisation des enseignants est un phénomène incontournable. C'est pourquoi je préconiserais des équipes de travail où certaines personnes s'occuperaient davantage de pédagogie.» Sur ce dernier point, M. Brousseau rejoint les vues du MEQ lorsqu'il parle d'une plus grande concertation.

CONTRE LA DÉMOTIVATION

Le troisième et dernier point abordé dans le document ministériel — de loin le plus intéressant — est la mise sur pied d'une structure d'accueil pour les nouveaux enseignants, d'un système de soutien qui les épaulera tout au long de leur cheminement professionnel et de mesures pour «déprécier» les postes en enseignement. Dans son rapport

annuel pour l'année 1990-1991, le Conseil supérieur de l'éducation faisait d'ailleurs état de la nécessité de «gérer cette carrière depuis une entrée réussie jusqu'au vieillissement serein dans la pratique». Une telle approche, croit-on, serait de nature à éviter l'insécurité et la démotivation dans les «équipes-écoles», deux phénomènes qui minent la qualité de l'enseignement. Le Ministère est même prêt à favoriser la mobilité professionnelle volontaire de type horizontal et vertical.

De prime abord, ces intentions sont louables, mais les voies pour y parvenir sont encore une fois ténébreuses. Selon le document, le MEQ se donne trois ans, jusqu'en 1995, pour entreprendre des campagnes de promotion dans le but d'expliquer et de valoriser le rôle des enseignants dans la société québécoise et de mettre en place des structures nécessaires aux différentes résolutions ministérielles.

ENSEIGNANTS ÉCHAUDÉS

Malgré l'étalage des bons sentiments du ministère de l'Éducation, les enseignant-e-s demeurent prudents — voire sceptiques — face aux véritables intentions gouvernementales. Pour Gilles Brousseau, «ce document est un leurre pour affaiblir les défenses syndicales et essayer de briser les conventions collectives». Notre expérimenté professeur de mathématiques est pour sa part catégorique : «On n'y croit pas. Le Ministère prévoit un manque d'enseignants, alors il veut attirer les jeunes vers cette profession. Vous verrez, quand les postes seront comblés de manière durable, on tapera de nouveau sur les enseignants.»

Quant aux jeunes enseignant-e-s, ils sont moins virulents mais tout aussi sceptiques. Marie-France,

enseignante en mathématiques en troisième et quatrième secondaires, affirme ainsi : «C'est bidon, leur document. Qu'ils améliorent le certificat en éducation, et la profession se valorisera d'elle-même.» Réjean Labonté pense exactement la même chose et, dans l'ensemble, les jeunes enseignant-e-s se demandent ce que le gouvernement pourrait bien faire pour valoriser leur profession. À leur avis, il s'agit là d'un problème de société : au Québec, on ne valorise pas l'éducation, un point c'est tout. Le mot de la fin revient à M. Brousseau : «En 1982, le gouvernement a utilisé un sentiment très présent dans la population. Les Québécois ne valorisent pas l'éducation en général, car l'éducation fait appel à la différence; or, les Québécois ont peur de la différence. De toutes façons, on ne doit pas s'attendre à la valorisation des enseignants dans une société qui respecte à peine les valeurs qu'elle véhicule officiellement.»

Il ne faut donc pas se surprendre de l'absence de mesures concrètes dans le document ministériel. Le gouvernement ne peut guère devancer la population qui l'élite... et la population du Québec n'a pas encore fait le choix de l'éducation.

**PUBLI-
CITÉ**

DANS

**CITÉ
ÉDUCATIVE**
LA REVUE DE L'AGEEFEP

composez le

842-3678



Un mini baby-b00m insuffisant

pour assurer l'avenir du Québec francophone



Gilles Trudeau

Ni le gouvernement canadien ni le gouvernement québécois ne possèdent de véritable politique nataliste, affirme M. Jacques Henripin, démographe à l'Université de Montréal. Si les naissances ont très légèrement augmenté de 1,4 à 1,6, cela n'est certainement pas attribuable à une intervention musclée des gouvernements. Tout au plus peut-on parler d'un très mini-baby-boom tardif.

Publiée en 1984 par Statistique Canada, une étude sur la natalité, intitulée *La fécondité au Canada : croissance et déclin*, exhortait les gouvernements à agir. Or, si le

Québec a tenté timidement d'encourager la venue d'un troisième enfant grâce à ses primes à la naissance, le gouvernement fédéral a attendu jusqu'à cette année pour alléger le fardeau fiscal des familles de manière à encourager les naissances.

En effet, jusqu'à tout récemment, les allocations familiales étaient imposables et même remboursables dans certains cas, et ce n'est que cette année que les crédits d'impôt et les allocations familiales ont été intégrés dans une seule et même prestation pour enfants. Au total, le budget consacré à cette fin a été

porté de 4,5 à 4,9 milliards de dollars. En vertu du nouveau régime, les familles gagnant 50 000 \$ et moins verront leurs prestations augmenter de 250 \$ par année; quant à celles dont le revenu se situe entre 50 000 \$ et 75 000 \$, le gouvernement fédéral leur versera 85 \$ de plus. S'il s'agit d'une timide amélioration, il est permis de se demander pourquoi les autorités ont attendu jusqu'en 1993 pour agir alors que les données sur la baisse de la natalité étaient archiconnues depuis 1984. Le Québec, quant à lui, compterait aligner sa politique sur celle d'Ottawa.

LA POLITIQUE NATALISTE FRANÇAISE

En France, c'est depuis près d'un siècle que l'État lutte contre la dénatalité. C'est peut-être ce qui fait de ce pays un des leaders en matière de politique de la natalité parmi les pays occidentaux.

Les mères françaises reçoivent une allocation dès la confirmation de la grossesse; par la suite, toute une panoplie d'allocations s'ajoutent dans le but de favoriser la naissance du troisième enfant : allocation parentale d'éducation, allocation de garde d'enfants à

domicile, allocation de parent isolé, prestation spéciale d'assistance maternelle, etc. En France, le taux de fécondité se situe présentement à 1,8.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Si les décès n'excèdent pas encore les naissances et que nous ne détenons pas le record de sous-fécondité constaté en Allemagne et en Italie du Nord, nous sommes loin d'avoir atteint le seuil de 2,1 nécessaire au remplacement des générations, un seuil auquel seuls les États-Unis et la Suède ont accédé.

Chez nos voisins américains, on ignore les causes exactes de la remontée de la natalité; on comprend mieux le cas de la Suède, comme l'explique M. Henripin : « Bien que la Suède ne se soit pas dotée d'une politique nataliste comme telle, tout est mis en œuvre pour faciliter la venue d'enfants : des congés parentaux, des congés en cas de maladie des enfants ainsi que l'assurance de retrouver le même emploi après l'accouchement. On ne peut parler de mesures semblables chez nous puisque seul le gouvernement-employeur et quelques grandes entreprises assurent des congés parentaux. Dans ces conditions, doit-on s'étonner de

voir notre taux de natalité plafonner? Qu'attend donc le gouvernement pour étendre aux entreprises ces congés qui ne coûtent pas cher et qui créeraient même des possibilités de stages en entreprises pour des jeunes ou des emplois temporaires pour les

chômeurs? C'est au gouvernement et au gouvernement seul d'imposer ce type de mesures, qui doivent entrer dans les mœurs des entreprises. »

LA GÉNÉRATION DES EMPLOIS PRÉCAIRES

Des statistiques de 1986 tirées de l'ouvrage de Diane-Gabrielle Tremblay, *L'emploi en devenir*, révèlent que, dans le groupe des 20 à 25 ans, un travailleur sur deux occupe un emploi sans avantages sociaux et, plus troublant encore, un travailleur sur trois vit cette même situation dans le groupe des 25 à 35 ans.

Dans un tel paysage, doit-on se surprendre de notre faible taux de fécondité, s'interroge l'auteur : « Après des années de *jobines*, plusieurs jeunes sont découragés : ils se demandent si le marché du travail finira

En effet, comment penser à avoir des enfants lorsque les sources de revenu sont instables? M^{me} Tremblay affirme qu'investir dans la formation des salariés, stabiliser l'emploi et faciliter la mobilité augmenteraient la productivité des entreprises et, par conséquent, la compétitivité du Canada. Il convient ici de rappeler que la tendance de l'après-guerre consistait à créer des emplois permanents, contrairement au marché du travail d'aujourd'hui, où entreprises et gouvernements favorisent les emplois contractuels à durée déterminée, à temps partiel, sur appel, etc. N'est-il pas difficile de songer à la qualité totale lorsqu'on ignore si son poste existera encore dans six mois? M^{me} Tremblay préconise en outre une plus grande flexibilité des heures de travail, ce qui

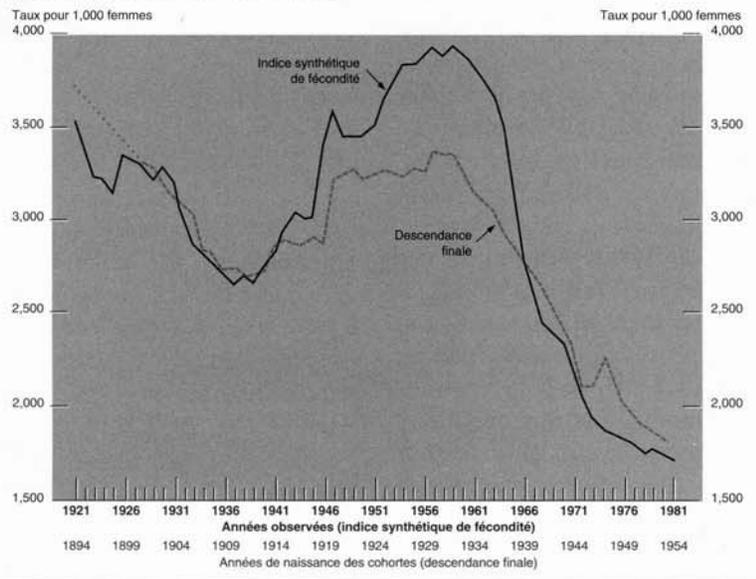
que 60 % des travailleuses doivent un jour ou l'autre quitter leur emploi pour avoir des enfants. L'une des auteures, M^{me} Francine Descarries, constate que le marché du travail actuel crée une dissonance entre le rôle de mère et celui de travailleuse : « Les mères, écrit-elle, ont peur de ne pas donner assez de temps à leurs enfants en même temps qu'elles ont l'impression de ne pas toujours donner leur rendement optimal au travail », d'où un sentiment de culpabilité. Elle ajoute : « L'augmentation du coût de la vie exige que les mères travaillent elles aussi. Tout est cher, qu'on pense seulement au coût du logement, et tout est conçu en fonction de deux revenus. Le modèle Mila [Mulroney] de la mère prenant soin de ses enfants et occupant son temps libre à faire du bénévolat ne correspond plus à la réalité. »

Coauteure du même ouvrage, M^{me} Corbeil précise : « Voilà pourquoi 65 % des femmes travaillent et contribuent à 30 % du revenu familial. Une des solutions consisterait à mettre sur pied des garderies en entreprise et des garderies à but non lucratif. En définitive, on doit viser l'instauration de mesures qui facilitent la parentalité pour l'homme comme pour la femme, ce qui aurait

pour effet d'augmenter la productivité, de diminuer le stress, de susciter un attachement accru à l'emploi et d'augmenter le taux de rétention en emploi. »

Les années de l'après-guerre, de 1945 à 1975, ont constitué une période de

Indice synthétique de fécondité pour la période 1921-1981 et descendance finale par cohorte 1894-1953, Canada



par les intégrer de façon un peu plus normale ou permanente. On a beau prolonger ses études, il faut un jour en sortir et l'on est parfois arrivé à l'âge où l'on pourrait songer à faire des enfants. On pourrait y songer, oui, si l'on avait un emploi stable. »

améliorerait le rendement en créant un sentiment d'appartenance et de loyauté envers l'entreprise.

LE SYNDROME DES SUPER-MÈRES

Dans un ouvrage intitulé *Mères et travailleuses*, on note

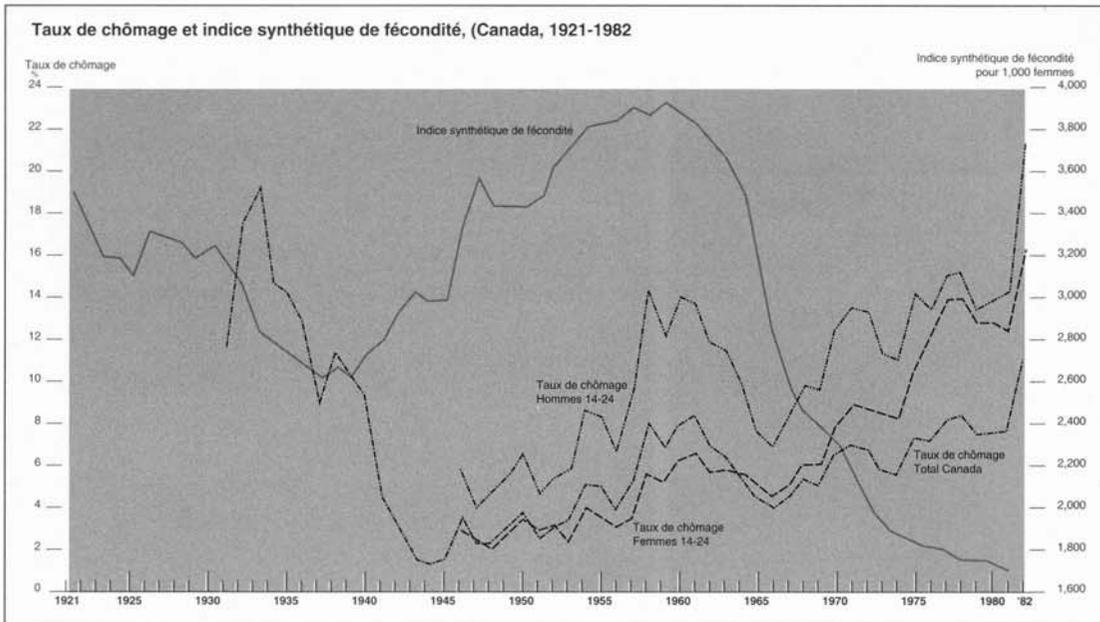
croissance exceptionnelle et quasi ininterrompue. Une population jeune allégeait alors le fardeau de l'État, et cette génération a connu une

graphique. Du point de vue économique, il s'agit là d'une mesure peu efficace étant donné que le Québec retient seulement un immigrant sur

épargné au soutien accru des familles. «À l'heure actuelle, affirme M. Henripin, le Québec dépasse ses capacités d'assimilation. À titre de

ellement et en catimini des programmes sociaux. Encore aujourd'hui, on estime à 80 % le nombre de couples qui désirent des enfants, et le

Québec jouit d'un taux de mortalité infantile parmi les plus bas au monde. Le Québec doit investir dans l'avenir, dans les enfants, s'il veut éviter la disparition du fait français en Amérique et s'il veut s'épargner les conséquences économiques catastrophiques du vieillissement de la population.



augmentation phénoménale de niveau de vie, comparative- ment à la génération précé- dente, de même qu'une aug- mentation de l'espérance de vie attribuable en grande partie à de meilleures mesures de sécurité sociale, tel le régime étatisé d'assurance-maladie. De fait, une fois la guerre ter- minée, toutes les conditions psychologiques, économiques et sociales semblaient réunies pour favoriser la natalité.

UN MINISTÈRE DE LA FAMILLE

Le gouvernement aurait avantage à faire de la famille sa priorité centrale. Or, il n'existe même pas de ministère de la Famille au Québec et au Canada. Si un redressement rapide de la natalité ne s'opère pas, on comptera grosso modo un contribuable pour chaque ren- tier vers l'année 2030.

Présentement, l'État recourt massivement à l'immigration pour tenter d'empêcher le déclin démo-

trois. Malgré l'entente G a g n o n - T r e m b l a y — McDougall, le Québec ne contrôle que 45 % de son immigration. S'il peut choisir les immigrants indépendants, il ne possède pas encore de droit de regard sur le choix des réfugiés ou en matière de réunification des familles. Encore aujourd'hui, deux immigrants adultes sur trois choisissent l'anglais comme langue d'usage. D'ailleurs, le ministère de l'Immigration ne semble pas vouloir modifier sa grille de sélection des immigrants afin de donner une place plus importante à la connaissance du français, du moins à court terme. Seule consolation, les délais d'accès aux classes de français ont été réduits.

ACCUEILLIR MOINS, ACCUEILLIR MIEUX

Au lieu d'ouvrir la porte à 50 000 immigrants par année, le Québec gagnerait à réduire ce nombre de moitié et à réaffecter l'argent

comparaison, la France devrait accueillir 330 000 immigrants par année pour atteindre un taux d'immigration semblable au nôtre. L'immigration constitue un enrichissement pour la société; il ne s'agit cependant pas d'un substitut à la natalité, mais d'un complément.»

Les immigrants, con- trairement à l'idée reçue, ne contribuent que très peu au rajeunissement de la popula- tion et, n'en déplaise aux xénophobes, ils n'ont que peu ou pas d'incidence sur le chô- mage.

Québec devrait faire du rapatriement de tous les pou- voirs en matière d'immigra- tion, de formation de la main- d'œuvre et de politique fami- liale sa priorité centrale. Ottawa et sa politique néo- malthuséenne de laisser-aller, combinée à une politique de taxation dans la plus pure tra- dition scandinave, a réagi trop tard — certains diront qu'il n'a pas réagi — tout en cher- chant à se désengager gradu-

Sources :

Henripin, Jacques. *Naître ou ne pas être*. Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989. 138 p.

Henripin, Jacques et Y. Martin. *La population d'hier à demain*. Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1991. 213 p.

B.-Dandurand, Renée et Francine Descarries. *Mères et travailleuses, De l'exception à la règle*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992. 198 p.

Tremblay, Diane-Gabrielle. *L'emploi en devenir*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990. 116 p.

Statistique Canada. *La conjoncture démographique, la croissance du Canada : croissance et déclin*. Ottawa, 1984. 158 p.

Justice, janvier 1993, vol. 15, n° 1.

Ils et elles vous représentent!

Dans une organisation complexe comme l'Université de Montréal, une association étudiante qui vise l'efficacité doit multiplier ses ramifications. Au fil des ans, l'AGEEFEP a su relever le défi d'être présente partout où se jouent les intérêts des étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. La liste ci-dessous en témoigne : tous ces gens, qui sont comme vous des étudiant-e-s de la FEP, travaillent à améliorer vos conditions de vie et d'étude. Vous remarquerez qu'un certain nombre de postes sont vacants. À vous de les combler! Pour en savoir davantage, composez le 842-3678 si vous habitez la région montréalaise et le 1-800-563-3678 si vous êtes de l'extérieur.

Les instances de l'Université de Montréal

Conseil représentant les étudiants :	M. Robert Martin
Assemblée universitaire :	M. Jacques Boyer M. Denis Sylvain
Commission des études :	M. Robert Martin
Sous-commission du premier cycle :	M ^{me} Ghislaine Chabot
Conseil de Faculté :	M. Jacques Boyer M ^{me} Ghislaine Chabot M. Robert Martin
Comité conjoint FEP-AGEEFEP :	M. Jacques Boyer M ^{me} Ghislaine Chabot M. Robert Martin

Les conseils de programme

Famille Communication et intervention

Animation :	M ^{me} Dominique Bélanger M. Daniel Bernier M. Patrick English (un poste vacant)
Créativité :	M. Denis Mailloux M ^{me} Gilberte C. Scali M. Michel Therrien (un poste vacant)
Criminologie :	M. Stéphane Landry M. Jérôme Mujanayi-Kabala M ^{me} Sylvie Peyramaure M. Omar Sene
Information et journalisme :	M. Patrice Cormier M ^{me} Sophie De Corwin (deux postes vacants)
Intervention multiethnique :	M ^{me} Christiane Fabiani Bernard Vadnais (deux postes vacants)
Publicité :	M. Nelson Archambeault M. Marc David M ^{me} Carole Gamache M. Ange Langlois
Relations publiques :	M ^{me} Dominique Bélanger M. Gilles Brière Renée Lafleur M. Pierre Ménard

Famille Travail

Droit :	M. Jean Deneault M ^{me} Nathalie Durand M ^{me} Denise Montminy M. Richard St-Germain
Ergonomie :	M. François X. Nzi Iyo Nsenga M ^{me} Manon Perreault (deux postes vacants)
Gestion des services de santé :	M ^{me} Francine Benoit M ^{me} Lise Boyer M. Paul Campeau M. Pierre-Paul Vandal
Relations industrielles :	M ^{me} Sylvie Charbonneau M ^{me} Suzanne Jean M. Jean-Marie Lessard M. Paul Rousseau
Santé et sécurité du travail :	M. Claude Charland M. Jean-Pierre Dion M. Maurice Gohier M. Carol Grégoire

Famille Santé

Études de l'environnement :	M. Richard Guèvremont (trois postes vacants)
Gérontologie :	M ^{me} Lise Caya M ^{me} Murielle Giroux (deux postes vacants)

Famille Santé (suite)

Introduction aux biotechnologies :	M. Claude Beausoleil M. Pierre Messier (deux postes vacants)
Santé mentale : fondement, pratique, intervention :	M. Henri-Charles Baudot M. Bernard Bélanger M. Yves Roy (un poste vacant)
Toxicologie éco-industrielle :	M. Michel Geoffrion M. Roger LaRoche M ^{me} Manon Perreault (un poste vacant)
Toxicomanies :	M ^{me} Aline Azran M. Gilles Bélanger M ^{me} Claude Chaloub M. Claude Renaud

Famille Langues et culture

Études individualisées :	M ^{me} Ghislaine Chabot M. Denis Sylvain Serge Pelletier
Recherche documentaire et rédaction française :	M ^{me} Carmen Salaber (trois postes vacants)
Traduction :	M ^{me} Françoise Blanchette M ^{me} Lucille Gendron M ^{me} Carole Veilleux (un poste vacant)

Les affaires étudiantes

FEUQ :	M. Robert Martin M. Yves Roy M. Denis Sylvain M. Maurice Gohier M ^{me} Céline Lambert M. Robert Martin M. Yves Roy M. Denis Sylvain
FAEUQEP :	M. Robert Martin M. Yves Roy M. Denis Sylvain M. Robert Martin M. Yves Roy M. Denis Sylvain M. Denis Sylvain M. Denis Sylvain M ^{me} Lucille Gendron M ^{me} Céline Lambert M ^{me} Hélène Lemire M. Robert Martin M. Yves Roy M. Laurent Spiriti M. Denis Sylvain M. Michel Therrien
ICEA :	
IQCE :	
ACDEAULF :	
MEEQ :	

Les services aux étudiants

Comité des initiatives étudiantes :	M. Denis Sylvain
Comité de gestion du service des sports :	M ^{me} Aline Azran
Comité de gestion du service de santé :	M. Carlos Cabral
Comité de gestion du service de pastorale :	M. Laurent Spiriti
Comité de gestion du service d'animation culturelle :	Julie Genest
Comité de gestion des services socio-économiques :	M. Laurent Deguire
Comité de gestion du service d'orientation et de consultation psychologique :	M. Denis Grimard Gilles Brière
CISM :	

ENVIRONNEMENT

quelques raisons d'espérer?

André Giroux

«Dans les 900 jours qui ont suivi la publication du rapport (Bruntland), 25 millions de gens se sont retrouvés sans abri au Bangladesh à la suite d'une inondation favorisée par le déboisement des collines environnantes; [...] un expert scientifique du gouvernement américain déclara devant le Sénat que le réchauffement de la planète était commencé; d'autres spécialistes annoncèrent que deux éléments semblaient plus graves que les extrapolations l'avaient prédit : le trou dans la couche d'ozone et la dégradation des forêts tropicales due aux pluies acides; et 22 millions d'enfants en dessous de cinq ans sont morts de maladies bénignes évitables.»

Malgré ce constat désolant, la rédactrice du Rapport Bruntland, Linda Starke, trouve *Des raisons d'espérer*¹, comme l'indique le titre de son dernier livre. Elle y tient, car son but n'est pas tant de dire que tout va mal, mais plutôt que tout est possible. La source de sa confiance : le rapport de la Commission Bruntland a connu un impact certain à la fois dans la population, les gouvernements et chez les dirigeants d'entreprises. C'est à un bilan de cet impact qu'elle nous convie : «En fait-on assez? demande l'auteure. Non. En fait-on plus aujourd'hui qu'il y a trois ans? Oui, indéniable-

ment. Nous vivons à une époque sensibilisée à ces problèmes — à l'échelle du défi qui nous est lancé.»

Linda Starke cite plusieurs exemples, dont les récents progrès réalisés en matière de désarmement, une attention plus soutenue accordée à l'environnement par le groupe des sept pays industrialisés et la prise de conscience des effets de la déforestation, de la disparition des espèces et de l'exploitation de l'Antarctique. Mais il y a plus : «Le nombre croissant des organisations gouvernementales, les nouveaux rôles qu'elles assument et l'influence grandissante qu'elles exercent depuis une vingtaine d'années comptent parmi les signes les plus encourageants pour notre avenir à tous.»

La population en général participe à ce mouvement. Linda Starke cite, entre autres, le résultat des sondages auprès de la population canadienne. Les entreprises commerciales doivent donc emboîter le pas. «En août 1989, souligne l'auteure, la Chambre de commerce canadienne publia *Un environnement sain pour une économie saine* [...]. Ce texte vise à élargir la prise de conscience du milieu des affaires sur les possibilités et les défis du développement à long terme. Il offre en outre des recommandations pratiques

aux entreprises pour le déroulement des opérations au jour le jour, pour récupérer et utiliser ce que l'on a jusqu'à maintenant appelé "déchets".»

«Parmi les raisons d'espérer, nuance-t-elle toutefois, un grand nombre proviennent de nouvelles méthodes d'approche, et non de réels changements de politique à ce jour.» Bref, sur le plan international, la conscience environnementale n'aurait pas encore suffisamment fait place à l'action concrète. Elle serait trop étroite aussi. «La question sur laquelle on a constaté le moins de progrès est l'éradication de la pauvreté», précise-t-elle en citant le rapport Bruntland : «La pauvreté est la source principale de dégradation de l'environnement.»

«Pour survivre, insistait ce rapport, les pauvres et les affamés sont acculés à détruire leur environnement immédiat : ils abattent leurs forêts, épuisent leurs pâturages, surexploitent leurs terres à faible rendement, et ils iront en nombre toujours croissant grossir les villes surpeuplées. L'effet cumulatif de ces changements est si considérable qu'il fait de la pauvreté elle-même le fléau mondial majeur.»

On pourrait penser que le Nord contribue, avec ses programmes d'aide, au développement du Sud. En réalité,

c'est le Sud qui soutient le Nord : «Depuis six ans, rappelle Linda Starke, les pays en voie de développement versent plus à leurs créanciers annuellement qu'ils ne reçoivent d'aide nouvelle. En 1988, ce pactole atteignait 50 milliards de dollars.»

Pour mieux comprendre ce qui se passe au Sud et la façon dont il entrevoit son avenir, les réflexions de la Commission sur les pays en développement et les changements de l'environnement planétaire peuvent nous être utiles. Formée de sept scientifiques et praticiens des sciences sociales de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie, la Commission a déposé un rapport — *Pour l'amour de la Terre*² — qui reflète la diversité des disciplines et des opinions chez les spécialistes des sciences sociales et naturelles du Tiers-Monde.

Quelques constats d'abord. *Pour l'amour de la Terre* rappelle que «le revenu moyen du milliard de gens le plus riche dans la population mondiale dépasse 20 fois celui du milliard le plus pauvre.» À titre d'exemple, le rapport indique que la pauvreté est le lot de 62 % de la population latino-américaine et antillaise.

Paradoxalement, le souci de l'environnement au Nord contribue à la paupérisation du Sud. «Le Nord, indiquent

les commissaires, incorpore de plus en plus au prix de ses produits — y compris de ceux qu'il écoule dans le Sud — ses dépenses de lutte contre la dégradation du milieu sous forme de pollution, mais il n'y a rien dans le prix des produits qu'écoule le Sud dans le Nord qui traduise le coût de la détérioration du milieu dans le Tiers-Monde.» Il en est ainsi pour au moins deux raisons : le prix des technologies antipollution est intégré dans le prix des produits du Nord tandis qu'il est beaucoup plus complexe de déterminer le coût de la dégradation des terres et des ressources dans le Sud; de plus, le Sud a peu de pouvoir sur la fixation des prix, car ce sont des oligopoles du Nord qui les déterminent.

Les priorités environnementales diffèrent aussi d'un hémisphère à l'autre. Le Nord est principalement préoccupé par la disparition de la couche d'ozone et les changements climatiques. «Dans le Sud, précisent les commissaires, les problèmes écologiques les plus immédiats et les plus pressants sont ceux de la dégradation et de

l'épuisement de la biomasse (règne animal et végétal), dont la population continue à dépendre directement en majeure partie.»

Les commissaires s'insurgent finalement contre une volonté de désigner certains territoires comme patrimoine universel, dont la forêt amazonienne du Brésil, par exemple, considérée comme le poumon de la planète. «On ne saurait nier l'importance locale et planétaire de la biodiversité, mais les efforts visant à ériger des ressources nationales en biens communs planétaires viennent menacer la souveraineté [...] et par conséquent le droit du Tiers-Monde de profiter économiquement des ressources qui lui sont propres. Comme les pays du Nord sont peu susceptibles de ranger leurs ressources naturelles dans la même catégorie, ce qu'ils disent en réalité, c'est «ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à nous». Ils proposent une autre solution : une responsabilité mondiale d'indemnisation des pays qui protègent leur environnement.

Pour les commissaires, une désignation planétaire

commune ne constituerait de toutes façons en rien un gage de protection environnementale, la dégradation étant souvent imputable «à des technologies et à des formes d'exploitation soutenues par le Nord au détriment des pratiques indigènes propices à la diversité génétique. [...] Il nous faut aujourd'hui allier la sagesse écologique des pratiques et des techniques traditionnelles et les possibilités de production liées aux sciences et aux techniques modernes pour que les relèvements de productivité ne s'opèrent pas au détriment de l'environnement.»

Au-delà des réflexions sur l'environnement et le développement soutenable à long terme, c'est à une transformation radicale de nos façons de faire et de penser que nous invitent à la fois les scientifiques du Sud et la Commission Brundtland. Linda Starke, la rédactrice de ce dernier rapport, tient quant à elle à partager ses raisons d'espérer. La prise de conscience se développe un peu partout dans le monde, peut-être particulièrement au Canada, où, signale-t-elle,

«beaucoup de choses de produisent [...] qui battent en brèche les secteurs traditionnels». Elle en fera souvent mention dans son livre, non sans préciser et nommer ce qui reste à faire ici et ailleurs. Quant à eux, les spécialistes des sciences sociales et de la nature du Sud nous expliquent que, pour eux, l'enjeu c'est la survie, maintenant. Ils suggèrent plusieurs façons de le relever.

1. Starke, Linda. *Des raisons d'espérer*, Éditions Sciences et culture, 1992, 316 p.

2. Rapport de la Commission sur les pays en développement et les changements de l'environnement planétaire, *Pour l'amour de la Terre*, Éditions du Méridien et du Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, 1992, 191 p.

SERVICE DE SANTÉ



De tout, tout près... la santé en +

● CLINIQUE MÉDICALE

Médecine générale : consultations d'urgence, chirurgie mineure, premiers soins, consultations médicales, examens gynécologiques, dépistage MTS, désensibilisation aux allergies, etc.

Médecine spécialisée : consultations en dermatologie, hypertension artérielle, médecine interne, orthopédie, santé mentale.
Rendez-vous et information : 343-6452

● SANTÉ PRÉVENTIVE

Cette année, deux campagnes de prévention sont mises de l'avant : celle MTS-SIDA où différentes activités sont prévues en cours d'année, et celle Nutrition dont les activités se déroulent en mars, mois de la nutrition.
Information : 343-6111, poste 1774

● NURSING

Distribution d'information sur différents sujets, traitements, test de grossesse (urine), vaccination et Santé-Voyage.
Information : 343-6505

● NUTRITION

Consultation individuelle, sur rendez-vous.
Information : 343-6452
Sessions de groupe pour les personnes ayant des problèmes de poids ou de comportements alimentaires. 3 sessions de 10 rencontres (septembre, janvier, avril).
Information : 343-6456

● SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Radiologie, physiothérapie, laboratoire. Information : 343-6513

Une enquête sur vos besoins et perceptions

En même temps que ce numéro de *Cité éducative*, environ 2 000 membres de l'AGEEFEP ont reçu un questionnaire relativement volumineux qu'ils sont invités à remplir et à nous retourner. Ce questionnaire porte sur différents aspects des services universitaires et des besoins des étudiant-e-s de l'éducation permanente. Même si nous savons que les étudiant-e-s de la FEP sont en général des gens très occupés, nous rappelons à ceux et celles qui ont reçu ce questionnaire l'importance de répondre à toutes les questions posées et de nous retourner l'enveloppe au plus tôt. Entre autres fins, ces renseignements nous seront très utiles pour la préparation du prochain congrès biennal.

De nouveaux stands d'accueil

Depuis quelques années déjà, l'AGEEFEP tient des stands au début de chaque trimestre, dans les pavillons les plus fréquentés par les étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. On y accueille les anciens et nouveaux membres de l'Association, que l'on oriente dans le dédale des couloirs de l'Université et que qu'on renseigne sur les points qui les préoccupent. Jusqu'à récemment l'installation de ces stands était plutôt improvisée et bringuébalante, une lacune qui a été corrigée en janvier dernier. Les nouveaux meubles-présentoirs ont été réalisés par le vice-président aux services aux étudiants, M. Laurent Spiriti, qui a troqué pour quelques jours ses instruments d'artiste contre ceux du bricoleur.

La collation des grades

La collation des grades de la Faculté de l'éducation permanente, une tradition qui a été ressuscitée il y a quelques années, aura lieu cette année le 25 mai, au Pavillon principal. Si le passé est garant de l'avenir, on peut s'attendre à ce qu'au moins 1 000 personnes participent à cette soirée, qui est organisée conjointement par la FEP et l'AGEEFEP. La collation des grades est un événement émouvant pour les centaines de bacheliers et bacheliers de l'éducation permanente, qui ont souvent mis jusqu'à dix ans pour mener leurs études à terme.

Une charte des droits des étudiants

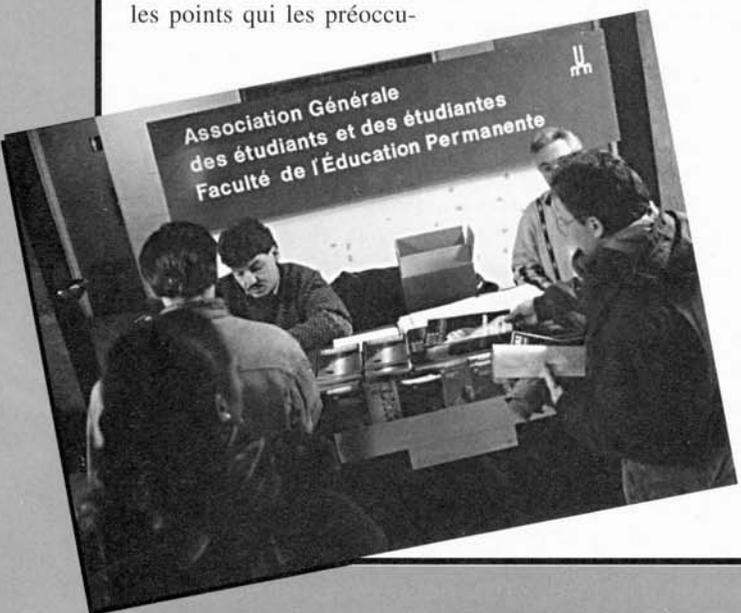
Ayant uni les voix de leurs délégué-e-s à l'Assemblée universitaire, la FAECUM et l'AGEEFEP, les deux seules associations étudiantes officiellement accréditées à l'Université de Montréal, ont obtenu la création d'un comité qui étudiera le projet d'une charte des droits des étudiants. Trois représentant-e-s étudiants siègeront à ce comité, soit un du 1^{er} cycle, un des études supérieures et un de l'éducation permanente. Dans ce dernier cas, c'est également M. Robert Martin qui a été désigné.

Mieux insonoriser la section Z

Ceux et celles qui ont déjà suivi des cours dans la section Z du Pavillon principal savent que les locaux y sont mal insonorisés, au point où le moindre bruit dans le corridor risque de perturber les cours. On ne s'étonne donc pas que près de 1 500 étudiant-e-s de la FEP aient signé la pétition organisée par l'AGEEFEP pour inviter l'Université à corriger cette situation. L'opération a été menée en même temps que se tenaient les stands d'accueil, au début du mois de janvier, et nous profitons de l'occasion pour remercier les signataires ainsi que les étudiant-e-s qui ont fait circuler la pétition dans leur classe et qui nous l'ont retournée.

Ouf! La Brunante vous attend!

Ouf! À la sortie des examens de fin trimestre, il peut arriver qu'on recherche la griserie de la fête. Comme elle l'a fait l'an dernier — avec beaucoup de succès d'ailleurs —, l'AGEEFEP tiendra donc un party de fin d'année, le jeudi 15 avril, au café-bar La Brunante (local 2326 du pavillon Jean-Brillant). Dans une ambiance de circonstances, un orchestre vous endiablera. Surtout, n'oubliez pas : à la fin de la soirée, le taxi est généralement préférable pour retourner à la maison! Ah! oui! Comme l'ont déjà fait les gens de créativité, de santé mentale et de criminologie, vous pouvez également organiser à La Brunante un party de vos condisciples de certificat. Pour en savoir davantage, composez le 842-3678.



Le CASA



Depuis l'an dernier, il existe à l'AGEEFEP un comité des activités sociales qui porte un acronyme exotique : CASA. C'est évidemment ce comité qui est responsable d'activités comme la sortie à la cabane à sucre du mois de mars, les fêtes de fin de trimestre, les éventuelles équipes sportives, etc. Il ne manquait que la photo officielle des piliers du CASA, une carence à laquelle nous remédions sur

le champ. De gauche à droite, M. Luc Bisson, M^{me} Renée Lafleur (secrétaire), M^{me} Ghislaine Brunelle, M. Laurent Spiriti, M^{me} Nathalie Durand (présidente) et M. Denis Sylvain. Plus on est de fous, plus on rit, dit le dicton. Le CASA est donc tout à fait enthousiaste à l'idée que d'autres membres de l'Association se joignent au comité. Les intéressé-e-s composent le numéro que vous savez : 842-3678.

«De nos bras meurtris, reprendront-ils le flambeau?»

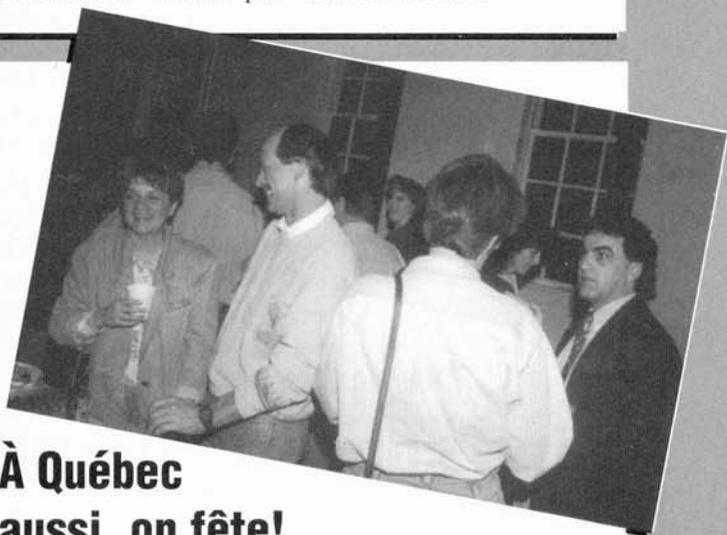
Un membre du Comité des activités sociales de l'AGEEFEP (CASA), M. Luc Bisson, flirtait en février avec le projet de constituer une équipe de hockey de la Faculté de l'éducation permanente, qui participerait au tournoi interfacultaire de l'Université de Montréal. Jugeant qu'un retour au jeu après 20 ans de retraite serait fatal à ses vieux os, le vétéran-joueur et rédacteur en chef de *Cité éducative* a catégoriquement décliné l'invitation à participer à un éventuel camp d'entraînement. Il a déclaré laconiquement : «Quand l'puck a cessé de rouler pour moé, j'ai fait comme Mario Tremblay, pis chus devenu journalisse. C'é sûr, c'é sûr : j'y suis, j'y

reste!» La spectaculaire déclaration a évidemment fait le tour de l'Amérique. Mais sans doute y a-t-il parmi les étudiants de la FEP suffisamment de jeunes jambes — n'oubliez pas que les adversaires seront de fringants jeunes au début de la vingtaine —, à qui nous nous permettons de rappeler la devise sacrée, inscrite en grosses lettres dans la chambre des joueurs du Canadien de Montréal : «De nos bras meurtris, reprenez le flambeau!» Autre aspect primordial : la possibilité de jouer au hockey existe aussi pour les femmes, car il y a un certain nombre d'équipes féminines sur le campus. Vous avez la flamme sportive? Communiquez avec l'AGEEFEP : 842-3678.

Le président nous représente

Le président de l'AGEEFEP, M. Robert Martin, a été choisi récemment comme représentant étudiant à la Commission des études de l'Université de Montréal. Est-il besoin de dire qu'il s'agit là d'une instance stratégique puisqu'on y débat toutes les questions relatives aux programmes d'études et aux enjeux pédagogiques. En 1989, l'Association avait soumis une première fois la candidature de M. Martin, mais celle-ci avait été refusée, manifestement pour des raisons politiques. Il faut dire que, à cette époque, l'AGEEFEP n'était pas

encore accréditée en vertu de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (loi 32). Or, dans l'esprit et la lettre de la loi 32, les associations étudiantes sont habilitées à désigner elles-mêmes leurs représentant-e-s dans les instances où siègent des étudiant-e-s. Entre autres, M. Martin entend évidemment profiter de sa présence à la Commission pour promouvoir la création d'un nouveau diplôme pour les bacheliers et bachelères de l'éducation permanente, le baccalauréat avec appellation ou BACCAP.



À Québec aussi, on fête!

Ils sont moins nombreux que sur le campus montréalais, mais ça ne les empêche nullement de fêter! Nous parlons évidemment de nos ami-e-s du Conseil régional de l'AGEEFEP à Québec, qui, peut-être par attachement symbolique, tiennent leurs soirées de fin de trimestre le même jour que leurs condisciples montréalais.

Le party de la fin du trimestre d'hiver aura donc lieu là aussi le 15 avril. Sur la photo, croquée au party de la fin du trimestre d'automne, peu avant Noël 1992, le président du Conseil régional de Québec, M. Alain Tremblay, semble très intéressé par la conversation que lui tient l'une de ses membres.

Pour chercher sans se perdre

Claire Harvey

Trouver la documentation recherchée dans les dédales des bibliothèques publiques et privées, des centres de documentation spécialisés, des vidéothèques ou des manuels de référence s'apparente souvent à chercher une aiguille dans une botte de foin. Claude Marcil et Robert Chiasson viennent de publier *Comment chercher*, un guide exhaustif sur les secrets de la recherche de renseignements. Celui-ci permet non seulement de se balader dans le domaine de l'information mais surtout d'éviter de s'y perdre.

Pour plusieurs, la recherche symbolise l'ennui, et ce travail semble non seulement fastidieux mais quasi monastique. Pourtant, nul besoin d'être un Sherlock Holmes en herbe ou un rat de bibliothèque pour enrichir ses connaissances et gagner du

temps. Les auteurs partent donc du principe que tous, avec un minimum de débrouillardise et la méthode appropriée, peuvent parvenir à trouver un renseignement rapidement et même à y prendre plaisir.

Ce guide a l'avantage de comporter une section importante sur le mode d'emploi des bibliothèques, ce qui en facilite grandement l'utilisation. Les auteurs favorisent les villes de Montréal et Québec, mais un inventaire des ressources locales permet de connaître ce que l'on peut trouver à proximité ou de se procurer les ressources des centres urbains sans avoir à se déplacer.

Comment chercher indique aussi comment effectuer une recherche rapide ou en profondeur de même que la façon de repérer un expert. En outre, on y

trouve des trucs pour fouiller dans les encyclopédies, les catalogues des centres documentaires, les bibliographies, les catalogues collectifs, les documents audiovisuels et les publications gouvernementales sans s'enliser sous la masse de données et de statistiques.

Claude Marcil est chercheur et journaliste depuis plus de vingt ans. Robert Chiasson, quant à lui, enseigne les techniques de la documentation au cégep François-Xavier-Garneau, à Québec. Leur expérience dans ce domaine assure donc la qualité et la précision de l'ouvrage.

Ce guide ne s'adresse pas qu'aux professionnels de l'information. Pour se documenter sur un personnage public, préparer un voyage, trouver une clientèle cible, rédiger un article ou une thèse

de maîtrise, acheter ou vendre un produit, les étudiants, professeurs, secrétaires, infirmières, journalistes ou gens d'affaires ont tous besoin de savoir comment aller chercher un renseignement.

Bien entendu, avec le temps certains des titres cités seront épuisés et d'autres seront publiés, mais les principes de base de la recherche, eux, n'auront pas changé. Ce livre mérite donc d'être consulté, ne serait-ce que pour ne pas laisser au hasard le soin de s'informer, pour pouvoir se débrouiller seul au cours de ses recherches et surtout pour démystifier cette activité.

Marcil, Claude, en collaboration avec Robert Chiasson. *Comment chercher. Les secrets de la recherche de l'information*, Éditions Multimondes Documentor, 22,95 \$.

Cinq soirées interculturelles à La Brunante

Les membres de l'AGEEFEP et tous les partenaires de la communauté universitaire auront l'occasion de participer à cinq soirées thématiques dans le cadre de la Semaine interculturelle nationale, du 29 mars au 2 avril.

Sous le thème «L'harmonie des différences», l'AGEEFEP, la Faculté de l'éducation permanente, la Brasserie Labatt et Sodexo inc. ont uni leurs efforts pour organiser ces cinq soirées, qui

auront lieu au café-bar La Brunante (local 2326 du pavillon Jean-Brillant). Elles porteront respectivement sur les cinq régions du monde suivantes : le Québec, l'Asie, le Monde arabe, l'Afrique et l'Amérique latine. Entre autres, rythmes, saveurs et images nous rappelleront la richesse de la diversité des cultures sur notre planète. Quant au local du café-bar, il prendra pour l'occasion les couleurs locales des régions thématiques.

À cette fin, même si les événements se déroulent dans quelques jours, il n'est probablement pas trop tard pour que vous contribuiez à ces soirées en nous prêtant des documents vidéo culturels, politiques et économiques des régions honorées, qui seront présentés sur un écran géant, installé en permanence pendant cette semaine. Il y a aussi possibilité de mettre à votre disposition un bloc horaire si vous désirez présenter un

court spectacle de théâtre, de musique, de danse, etc. À ce sujet, prière de communiquer avec M. Denis Sylvain, au numéro 842-3678.

Notons enfin qu'on a retenu les services d'un orchestre pour la soirée de clôture, le vendredi 2 avril, et que les activités de ces journées thématiques débuteront à 15 h pour se poursuivre jusqu'à la fermeture de La Brunante.

Concis, complet et aéré : Un nouveau guide de présentation des travaux écrits

Pour les adultes qui reviennent aux études — voire ceux qui y sont depuis un moment déjà —, la préparation, la rédaction et la présentation des travaux écrits posent souvent de sérieux problèmes, qui causent déplaisir et stress. Cela est dû en partie aux difficultés mêmes de l'écriture, mais celles-ci sont sans doute aggravées par l'ignorance des exigences méthodologiques propres aux travaux universitaires.

Le marché québécois de l'édition foisonne de guides de méthodologie sans doute fort valables, mais qui comportent généralement l'inconvénient d'être volumineux et, par conséquent, difficiles de

consultation rapide. Avec leur *Guide de préparation et de présentation des travaux écrits*, publié l'automne dernier par Les éditions dire, M^{me} Martine Blache et M. André Thibault expliquent clairement et simplement, en 56 pages très aérées, l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour produire des travaux correspondant aux normes de la plupart des chargé-e-s de cours et professeur-e-s.

L'ouvrage est divisé en six parties, qui portent respectivement sur les points suivants : le choix d'un sujet, les instruments bibliographiques ainsi que les sources de documentation et d'information, la lecture des documents et la confection des fiches, le plan

du travail écrit, la rédaction et la présentation matérielle ainsi que la présentation des références. La qualité majeure de l'ouvrage tient dans sa présentation visuelle, qui permet une compréhension immédiate des exigences de la présentation matérielle des travaux écrits.

Les auteurs étaient particulièrement bien qualifiés pour écrire un tel guide. M^{me} Martine Blache est en effet conseillère pédagogique au Service de l'éducation des adultes du Collège de Bois-de-Boulogne et chargée de cours au département de psychopédagogie et d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de

Montréal. Quant à M. André Thibault, il est professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'U. de M. et il a dirigé les travaux de très nombreux étudiant-e-s, dont des adultes qui effectuaient un retour aux études.

Autre avantage de ce *Guide de préparation et de présentation des travaux écrits*, son coût modeste, soit 10 \$. On peut se le procurer dans diverses librairies ou encore directement chez Les éditions dire, 111, rue Vallée, Valleyfield, J6T 2T5. Dans ce dernier cas, il faut toutefois ajouter 7 % de TPS ainsi que les frais de poste.

L'harmonie des différences



**Découvrez les rythmes, saveurs et images
provenant de cinq régions du monde**

**Dans le cadre de la semaine interculturelle nationale,
le comité des activités sociales de l'AGEEFEP
et la Faculté de l'éducation permanente,
en collaboration avec le café-bar La Brunante et la Brasserie Labatt**

invitent toute la communauté universitaire

du 29 mars au 2 avril 1993; de 17 h à 23 h

**lundi, 29 mars : Québec
mardi, 30 mars : Asie
mercredi, 31 mars : Monde arabe**

**jeudi, 1er avril : Afrique
vendredi, 2 avril : Amérique latine**

au café-bar La Brunante, Pavillon 3200 Jean-Brillant, local 2326

Deux personnes sur trois ne terminent pas leur certificat

Claude Garon

Sur une période de cinq ans, soit de 1986 à 1991, deux personnes sur trois qui se sont inscrites à un certificat dans une université québécoise n'ont pas terminé leur programme d'études. Le taux d'abandon est nettement plus élevé chez les étudiant-e-s à temps partiel (68 %) que parmi les étudiant-e-s à temps plein (40 %). À titre comparatif, le taux global d'abandon est de 35,8 % au baccalauréat, mais là aussi il existe une différence substantielle entre les étudiant-e-s à temps plein (29,8 %) et les étudiant-e-s à temps partiel (60,2 %).

Dans une étude rendue publique l'automne dernier, intitulée *Rapport sur les perspectives et les défis du premier cycle universitaire québécois, Volet 1, Cheminements et spécialisation*, le Conseil des universités rappelle que le premier cycle regroupe 85 % de la clientèle étudiante et que celle-ci s'est considérablement diversifiée au cours des 30 dernières années. Le Conseil écrit ainsi : «La diversité est sans contredit le fait le plus marqué des politiques d'ouverture et d'accessibilité suivies depuis plus de 25 ans. Elle apparaît plus facilement lorsqu'on représente la population étudiante du premier cycle en considérant à la fois l'âge, le régime d'études et le type de programme. Ainsi, les étudiants de 24 ans et moins inscrits au baccalauréat à temps complet représentent 42,1 % de l'ensemble des inscriptions à l'université. C'est sans contredit le groupe le plus important, mais il n'est pas majoritaire. Vient en second le groupe des étudiants de 25 ans et plus inscrits au certificat à temps partiel avec 27,5 %. On retrouve 9 % des étudiants âgés de 25 ans et plus inscrits au baccalauréat à temps partiel ainsi que 8,7 % du même groupe d'âge au baccalauréat à temps complet. Les 24 ans et moins, inscrits au baccalauréat à temps partiel, représentent 4,5 % de la population étudiante au premier cycle. Pour le même groupe d'âge, on observe au certi-

ficat qu'il sont plus nombreux à temps partiel (3,5 %) qu'à temps plein (2,7 %). Enfin, les étudiants de 25 ans et plus inscrits à temps plein au certificat ne représentent que 2 % de l'ensemble des étudiants.»

Cette diversité dont fait état le Conseil est certainement le fait du très grand nombre d'étudiant-e-s qui fréquentent aujourd'hui les 19 établissements universitaires du Québec. En 1960, l'ensemble des universités accueillait 20 000 étudiant-e-s; 20 ans plus tard, au début des années quatre-vingt donc, ce nombre était de 95 000, et il a plus que doublé au cours des 12 dernières années pour atteindre aujourd'hui plus de 200 000. L'ampleur de ce phénomène était tout à fait imprévue. Entre 1975 et 1985, à titre d'exemple, le gouvernement du Québec avait prévu une décroissance de 10 % de la clientèle. Manifestement, ces prévisions démographiques n'avaient pas pris en compte le retour massif des adultes à l'université. La boule de cristal gouvernementale a-t-elle gagné en transparence? Le MESS prévoit une quasi stagnation de la clientèle au cours de la prochaine décennie, l'effectif étudiant ne devant croître que de 0,2 % de 1992 à 1997 et de 0,1 % de 1997 à 2002.

Qui dit diversité de la clientèle dit aussi pluralité des valeurs et des comportements, y compris à l'égard des études, comme le note le Conseil : «La réussite aux études et les pistes d'amélioration possible doivent être regardées à la lumière des caractéristiques des différentes clientèles. On ne peut attendre, sans remettre en cause de manière directe les stratégies d'accessibilité poursuivies depuis les années soixante, des étudiants âgés de plus de 25 ans, qui représentent près de la moitié de la clientèle universitaire, qu'ils affichent les mêmes valeurs et cheminements que ceux qui parviennent à l'université directement du cégep.»

Fort nuancée, l'étude du Conseil des universités rappelle aussi que l'abandon des études à l'université doit être envisagé dans une perspective très particulière : «Il faut aussi se garder d'attribuer au phénomène de l'abandon des études à l'université les conséquences personnelles, sociales et économiques qu'on associe généralement au décrochage au secondaire, ou encore d'être obnubilé par le gain absolu que peut procurer le diplôme universitaire. Dans le contexte universitaire, l'abandon n'est pas forcément synonyme d'échec pour les personnes concernées. Une part importante des abandons est attribuable à un processus volontaire d'expérimentation d'intérêts et de capacités et cette dimension, si elle peut être ramenée à de plus justes proportions, ne peut ni ne doit forcément être totalement évacuée de la réalité de la vie universitaire.»

ABANDONS GÉNÉRALISÉS

Nonobstant ce qui précède, il est tout à fait légitime de s'interroger sur l'abandon dans les programmes de certificat, un phénomène généralisé dans l'ensemble des universités et, à quelques nuances près, dans toutes les disciplines. Selon le Conseil, le taux d'abandon est particulièrement élevé dans les constituantes de l'Université du Québec, mais il atteint des proportions inquiétantes dans tous les établissements : 60,7 % à Laval et à l'Université de Montréal, 63,8 % à Sherbrooke, 70 % à l'École des Hautes Études Commerciales et jusqu'à... 95 % à la Télé-université.

Selon les disciplines, les sciences de la santé — où l'U. de M. est très présente — affichent le plus bas taux d'abandon, soit 25 % chez les étudiant-e-s à temps plein et 42,7 % chez les étudiant-e-s à temps partiel; à titre comparatif, ces taux sont respectivement de 50 % et 75,5 % en sciences de l'administration. L'abandon est également

important en sciences appliquées — 52,6 % chez les étudiant-e-s à temps plein et 65,4 % chez les étudiant-e-s à temps partiel — ainsi que dans les programmes d'études plurisectorielles — 44,5 % chez les étudiant-e-s à temps plein et 83,5 % chez ceux à temps partiel.

D'AUTRES PHÉNOMÈNES

Dans son étude, le Conseil des universités revient aussi sur deux sujets qu'il avait abordés dans ses précédentes interventions : le baccalauréat par le cumul de trois certificats et la trop forte proportion d'étudiant-e-s de 20 à 24 ans inscrits dans les programmes de certificats. Dans ce dernier cas, le Conseil constate et déplore que cette clientèle en cheminement d'études continu ne soit pas inscrite dans les programmes réguliers du premier cycle.

À propos du bac par cumul, le Conseil rappelle en premier lieu qu'il compte pour moins de 5 % de tous les diplômes dans la plupart des établissements universitaires francophones (les universités anglophones n'en décernent

pas). La proportion est cependant plus importante à l'UQAM (6,5 %), à l'U. de M. (11,5 %) et au HEC (13,3 %). Il ajoute : «En principe, le Conseil demeure d'avis que l'obtention d'un baccalauréat par simple cumul de certificats, sans que l'établissement ait mesuré que les disciplines et les cours combinés répondent à des objectifs propres à un programme de baccalauréat, n'est pas acceptable.»

Rappelons à ce sujet que l'AGEEFEP réclame depuis plusieurs années la création d'un nouveau diplôme — le baccalauréat avec appellation ou BACCAP — pour les étudiant-e-s de l'éducation permanente qui complètent trois certificats dans un même champ d'études, dont deux en progression l'un par rapport à l'autre. À prime abord, cette revendication ne semble pas incompatible avec la philosophie du Conseil, qui écrit en page 124 de son document : «Il faudrait éviter de ne proposer qu'un seul modèle de baccalauréat dans lequel on voudra fondre toutes les attentes possibles, à la fois des étudiants et de leurs futurs employeurs, en même

temps qu'on voudra satisfaire l'Académie pour l'éclosion des futures carrières professorales et scientifiques.»

UNE CLIENTÈLE MARGINALISÉE ET INCONNUE

Globalement, quand il scrute les problèmes d'orientation et d'abandon, le Conseil estime «que les universités, malgré l'accessibilité, n'ont pas adapté leur mode de fonctionnement aux besoins multiples d'une clientèle qui s'est largement diversifiée», et cela est particulièrement vrai pour la tranche de 40 % la clientèle constituée de gens âgés de plus de 25 ans inscrits à temps partiel dans des programmes de certificat ou de baccalauréat, qui «se retrouve presque marginalisée dans le système».

Enfin, le Conseil des universités constate son impuissance relative à fournir des explications satisfaisantes sur les raisons pour lesquels tant d'étudiant-e-s éprouvent des problèmes d'orientation et de persévérance aux études, car cela tient à un «ensemble de facteurs qu'il faudra clarifier et expliciter dans le cadre d'études plus précises.»

CASA

Déjà les examens ...

... après tant de travail
le comité des activités sociales
de l'AGEEFEP (CASA)
en collaboration avec Sodexo
et la Brasserie Labatt

vous invite à venir fêter au

super party de fin de session

Le jeudi, 15 avril 1993

au café-bar La Brunante
Pavillon Jean-Brillant, local 2326

Entrée gratuite; prix spéciaux; orchestre; nombreux tirages de prix de présence

Un sondage sur les SAE?

Claude Garon

S'il n'en tenait qu'à l'AGEEFEP et à la FAECUM, qui ont déposé une proposition commune à cet effet, un sondage scientifique serait tenu à l'automne 1993 auprès des étudiant-e-s de l'Université de Montréal pour connaître l'utilisation qu'ils font des services aux étudiants, leur degré de satisfaction à leur égard ainsi que la définition de services répondant à de nouveaux besoins. Toute décision finale en ce sens appartient toutefois au Comité de direction des SAE (CODISAE) et, en dernière analyse, au comité exécutif de l'Université.

En se basant sur deux enquêtes, effectuées respectivement par la Faculté de l'éducation permanente en 1979 et par les SAE en 1985, l'AGEEFEP a inlassablement répété, depuis sa fondation, que tous ses membres contribuent d'importantes sommes aux Services aux étudiants — la cotisation est présentement de 5,50 \$ par crédit, soit 16,50 \$ par cours de trois crédits —, mais que moins de 5 % d'entre eux utilisent ces services. N'est-il pas probable, se demande l'Association, que des services conçus dans les années soixante, à une époque où la clientèle universitaire était essentiellement constituée de jeunes autour de 20 ans, ne répondent plus aux besoins d'aujourd'hui?

D'AUTRES FACTEURS

À lui seul, ce facteur justifierait un examen des SAE.

Il en existe quelques autres :

- Jusqu'à tard dans les années quatre-vingt, les finances des SAE se portaient fort bien, au point où l'on avait accumulé un surplus budgétaire de plus de un million de dollars..., dont l'Université s'est emparé pour l'affecter à d'autres fins, sans même demander l'avis des étudiant-e-s. Par la suite, les nuages se sont amoncelés, les déficits d'opération se sont additionnés, au point où il a fallu hausser la cotisation étudiante de 4 \$ à 5,50 \$ au cours des deux dernières années. Où est la fin de cette spirale inflationniste?

- Les Services aux étudiants de l'U. de M. sont dits «universels», en ce sens que tous les partenaires de la communauté universitaire, et même les gens de l'extérieur de l'Université, y ont aussi accès. Dans le contexte actuel, chacun porte-t-il un poids équitable dans le financement de ces services? La question se pose en particulier pour les écoles affiliées, l'École Polytechnique et l'École des Hautes Études Commerciales, qui reçoivent une partie de la subvention gouvernementale destinée aux SAE pour organiser leurs propres services et cela, sans rien perdre de leur accès aux SAE de l'U. de M.

- Les étudiant-e-s — dans ce cas-ci les représentant-e-s de l'AGEEFEP et de la FAECUM — sont majoritaires au CODISAE et dans tous les comités de gestion qui chapeautent les six ser-

vices. En principe, donc, ce sont les étudiant-e-s qui dirigent les SAE. Il y a cependant loin de la coupe aux lèvres : en réalité, toutes les décisions des étudiant-e-s sont sujettes à l'approbation de l'omnipotent comité exécutif de l'Université. Ce dernier n'a pas hésité dans le passé à se prévaloir de ses prérogatives, qui sont pour ainsi dire illimitées.

DE L'IMPATIENCE DANS L'AIR

Au Conseil de direction élargi de l'AGEEFEP, qui s'est réuni l'automne dernier, on a bien senti l'impatience des membres de l'Association devant le piétinement du dossier des SAE, aussi vieux que l'AGEEFEP elle-même.

C'est qu'il n'y a pas eu beaucoup de raisons de se réjouir depuis 1985. Par exemple, il a fallu près de cinq ans de pression pour que l'AGEEFEP obtienne des sièges dans les instances des SAE; et encore, notre présence au CODISAE n'est pas totalement réalisée. Hormis le Service d'orientation et de consultation psychologique, on a également noté peu d'efforts pour comprendre les besoins particuliers de la clientèle de l'éducation permanente et pour y répondre adéquatement.

UNE LUEUR D'ESPOIR

En plus de l'inertie de l'Université, l'AGEEFEP s'est également heurtée pendant de nombreuses années à l'opposition de la FAECUM,

qui avait joui jusque là du monopole de la représentativité étudiante à l'U. de M.

Depuis deux ans surtout, les relations entre les deux associations se sont nettement améliorées. Heureusement, car l'AGEEFEP et la FAECUM sont partenaires au sein du Conseil représentant les étudiants — où elles détiennent respectivement un tiers et deux tiers des sièges —, l'organisme qui a entre autres pour fonction de désigner les représentant-e-s étudiants dans les instances universitaires. S'il doit survenir une plus grande unité du mouvement étudiant à l'Université de Montréal, c'est sans doute au Conseil qu'elle adviendra.

Cette fois du moins, les deux associations se sont donc entendues pour reconnaître qu'il y a suffisamment de problèmes justifiant une enquête sur les SAE. Les prochains mois diront si elles ont le poids politique nécessaire pour que le sondage ait bel et bien lieu..., et que les «autorités» tiennent compte des conclusions.

Notons enfin que la contribution des étudiant-e-s de la FEP aux SAE serait grosso modo de un million de dollars par année si on y inclut la subvention du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

CONSTRUISEZ VOUS-MÊME VOTRE PROGRAMME UNIVERSITAIRE

CERTIFICAT D'ÉTUDES INDIVIDUALISÉES

Un programme d'études personnalisé qui favorise la poursuite de vos objectifs de formation ou de perfectionnement professionnel.

Vous choisissez, parmi les concentrations de 15 crédits chacune, celle qui correspond le plus à vos besoins professionnels et vous y ajoutez les cours complémentaires qui répondent à vos attentes personnelles.

CONCENTRATIONS OFFERTES EN

Droit	Gestion des services de santé
Administration	Animation des groupes et des organisations
Marketing	Introduction aux biotechnologies
Ressources humaines	Toxicologie éco-industrielle
Français écrit	Andragogie
Intervention en milieu multiethnique	Micro-informatique
Santé mentale	

Ces concentrations sont offertes en collaboration avec diverses facultés de l'université et l'École des Hautes Études Commerciales.

**DATE LIMITE
D'ADMISSION :
LE 1^{er} JUIN 1993**

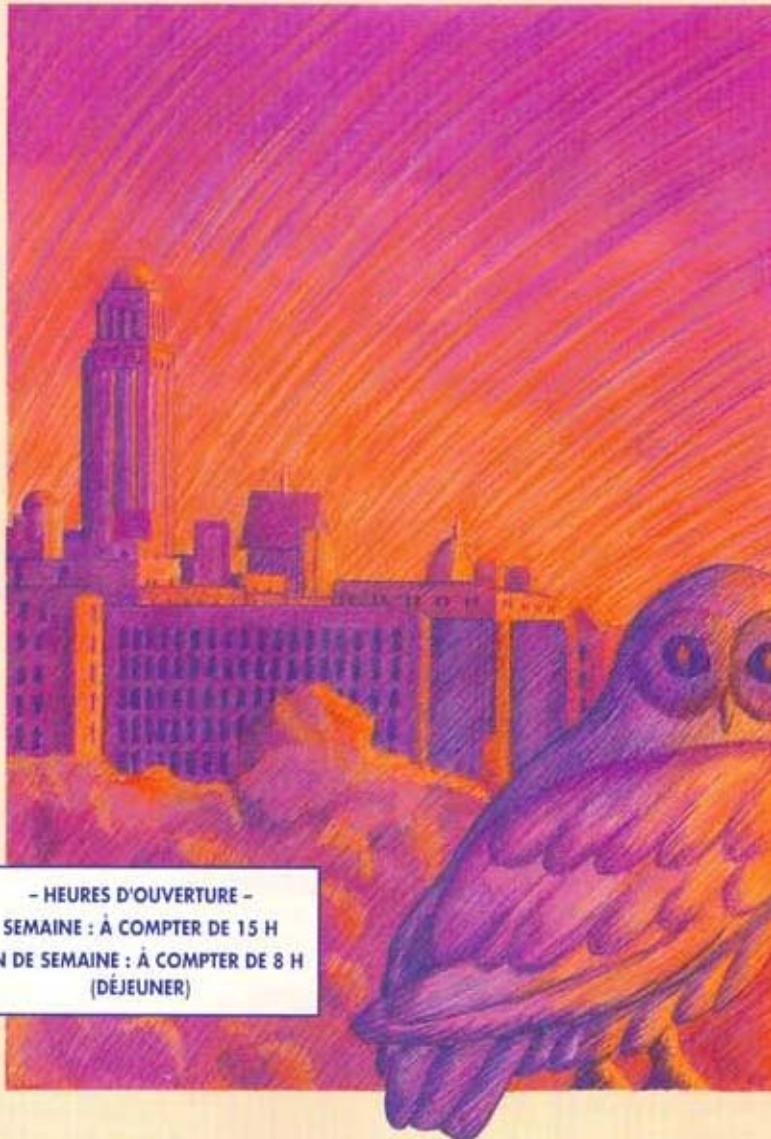
RENSEIGNEMENTS :
3744, rue Jean-Brillant
3^e étage
Métro Côte-des-Neiges

343-6090
1 800 363-8876

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

CAFÉ • BAR

La Brunante



- HEURES D'OUVERTURE -
SEMAINE : À COMPTER DE 15 H
FIN DE SEMAINE : À COMPTER DE 8 H
(DÉJEUNER)

BIÈRES PRESSION ET IMPORTÉES, CAFÉS, TISANES
SPÉCIAUX TOUS LES MOIS
CAFÉ BAR LA BRUNANTE, PAVILLON JEAN-BRILLANT, 2^e ÉTAGE, LOCAL 2326